Journal 19-26 janvier 2022.qxp_HO 1/19/22 5:09 AM Page 1

ENGLISH PAGES : 7,11

Kreyòl : Paj 6

HAITI OBSERVATEUR

Lè manke gid, pèp la gaye !

Fondé à New York, cet hebdomadaire est édité par la société Haïti-Observateur Group, Inc.
www.haiti-observateur.ca
Haïti-Observateur
P.O. Box 356237
Briarwood, NY 11435-6235
Tél. (718) 812-2820
haiti_observateur@yahoo.com
New York: $1,00
Partout ailleurs : 1,50 $
Haïti: 20 gourdes
Tél. (718) 812-2820

VOL. LII, No. 3 *New York : Tel : (718) 812-2820; • **Montréal** (514) 321-6434; • **Port-au-Prince**: (011 509) 223-0785 • Paris (33-1)43-63-28-10* ***19-26 janvier 2022***

LES JOURS DES GANGS ARMÉS SONT-ILS COMPTÉS ?

Promesses du Sommet de la Louisiane

Projet de lancement de mandats d'amener en série...

Par Léo Joseph

Même si le « *gros lot* » sorti du Sommet de la Louisiane, dont les travaux ont terminé aujourd'hui (mardi 18 janvier), sous la forme d'un président intérimaire nommé, l'information la plus importante qui en dégage pourrait être la décision de faire l'exploit que la Police nationale n'a jamais pu réaliser : mettre les bandits armés au pas. Telle est la promesse qu'a faite un des organisateurs de ce projet, parlant sous le sceau du secret.

En effet, ce n'est plus un secret, réunis à Bâton-Rouge, faubourg de Nouvelle Orléans, en Louisiane, afin de fusionner les neuf accords inter-haïtiens obtenus, suite à de longues et laborieuses discussions, les délégués et organisateurs ont fini leurs travaux, sans heurts. En tout cas, il n'y a pas eu de casse, quand bien même la satisfaction ne serait pas universelle. Reste à connaître les vraies retombées des discussions

Fritz Jean nommé président par le Sommet et inscrit candidat à la présidence auprès de Montana.

et des ententes. Bien que le vrai bénéfice palpable soit la nomination de Fritz Alphonse Jean président intérimaire et Myriam Faithière Premier ministre.

Il semble que les organisateurs de cette rencontre aient compris la nécessité de frapper « *fort sur la table* » avec une proposition ayant la vertu de capter l'attention de tous. C'est sans doute ce qui justifie l'initiative en vertu de laquelle une stratégie va être prochainement mise en œuvre, afin d'éliminer le problème d'insécurité, l'apanage des malfrats armés faisant la pluie et le beau temps, dans de vastes territoires de la capitale, aussi bien que dans les provinces. De l'avis de ce membre organisateur du Sommet, qui requiert l'anonymat, cette situation ne peut pas continuer. En tout cas, les élections, que réclame quasiment tout le monde, ne peuvent se tenir tandis que les criminels occupent le haut du pavé, étant libres de faire à leur guise, sans être le moindrement inquiétés par les forces de l'ordre.

Les pays amis à la rescousse

En effet, explique ce leader, le plan de lutte contre les bandits, déjà élaboré, sera soumis aux membres influents de la communauté internationale, notamment les États-Unis, la France, le Canada, etc. Dans un premier temps, dit-il, des mandats d'amener seront décernés contre les chefs des gangs et leurs lieutenants les plus influents. Selon lui, les avis de recherche ne feront acception d'aucun bandit. Alors que les cri-

Suite en page 5

L'INSÉCURITÉ NE CHAUME PAS, SURTOUT À MARTISSANT

78 Cubains quittent le pays...

Plus de 380 médecins cubains offrent des soins de qualité en Haïti.

Par Léo Joseph

L'insécurité, sous sa forme la plus usitée, le kidnapping, continue de défier le bon sens. C'est l'enlèvement d'un médecin cubain qui a déclenché un mouvement de protestation de ses compatriotes. Ces derniers ont déclenché un mouvement de protestation en retournant à leur pays natal.

En effet, Dr Taimara Heles Jeres Alavedra a été kidnappée, le jeudi 13 janvier, par des hommes armés, à Martissant. Elle revenait de Grand-Goâve. Les ravisseurs exigent une rançon de USD 100 mille $.

Suite en page 5

L'ENQUÊTE SUR L'ASSASSINAT DE JOVENEL MOÏSE

Boucs émissaires en perspective

Des éventuels sacrifiés qui ne se lamenteront pas sur leur sort...

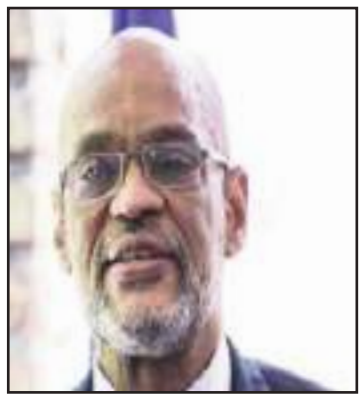

Ariel Henry, faut-il attendre la capture de Joseph Félix Badio pour tout savoir.

L'ex-sénateur Joël Joseph John

Par Léo Joseph

Plus les jours avancent davantage se précise l'évocation d'une main puissante dans l'assassinat du président de facto d'Haïti. L'exécution de Jovenel Moïse, dans sa chambre, en la résidence privée du couple présidentiel, le 7 juillet 2021, à Pèlerin 5, dans les hauteurs de Pétion-Ville, présente tous les contours d'une conspiration internationale, aux dimen-

Suite en page 2

HAPPENINGS!

For the 12th Anniversary of the 2010 Earthquake, Diverse Actions—Insensitive and Uplifting!

Berto-Dorcé-Justice-Minister

By Raymond Alcide Joseph

For some people, last Wednesday, January 12, was a normal day. But for Haitians, in general, they stopped a minute to reflect on that day, 12 years ago, when the killer earthquake shook up Port-au-Prince and surroundings, some 35 miles away, killing more than 200,000, causing thousands of wounded, making 1.5 million

Continued on page 7

Journal 19-26 janvier 2022.qxp_HO 1/19/22 5:09 AM Page 2

L'ENQUÊTE SUR L'ASSASSINAT DE JOVENEL MOÏSE

Boucs émissaires en perspective

Des éventuels sacrifiés qui ne se lamenteront pas sur leur sort...

Suite de la page 1

sions incalculables. Il y a fort à parier qu'au bout du compte, les évidences soient traitées juridiquement de telle manière que les torts soient délibérément édulcorés.

En clair, il y a changement de garde dans la conduite de l'enquête sur l'assassinat de Jovenel Moïse. Depuis que les services américains en ont pris charge, elle évolue « *à la vitesse du son* ». Dans l'espace d'une semaine, trois des hommes accusés par les autorités haïtiennes d'avoir été parties prenantes de ce crime, et qui se trouvaient en cavale depuis six mois, sont appréhendés. Sans que le gouvernement haïtien, qui n'arrêtait de formuler des vœux pieux pour que les personnes recherchées soient ramenées en Haïti, afin de répondre aux questions de la Police, ait levé le petit doigt, Mario Antonio Palacios Palacios, Rodolphe Jaar et l'ex-sénateur Joël Joseph John, ont été appréhendés, coup sur coup, à trois pays différents. Désormais, ils se trouvent en détention à Miami. Voilà les éléments essentiels trouvés, l'enquête est sur la bonne voie, la justice à l'américaine ayant été mise en branle. C'est le moment de mettre les antennes en position. Car des moments intéressants s'annoncent. Avec les Américains aux commandes de l'enquête sur le crime du 7 juillet 2021, qui sera la prochaine personne incriminée à être prise dans les filets de la justice ?

Soudain, les fugitifs sont à bout de cachette

Le long piétinement de l'enquête sur l'assassinat de M. Moïse s'est brusquement et, de manière inattendue, renversé avec l'arrestation du sergent colombien recherché par la justice haïtienne, Palacios, par la Police panaméenne, lors de son escale, à Panama City, à bord d'un vol à destination de Bogota, Colombie, le lundi 3 janvier. Transféré immédiatement aux États-Unis, le lendemain, il devait comparaître à un Tribunal fédéral de Miami pour devenir la première personne inculpée pour ce crime. Âgé de 43 ans, le prévenu est « *accusé de conspiration de meurtre et/ou de kidnapping, hors du territoire américain, en sus d'avoir accordé appui matériel ayant abouti à la mort, de plein gré ou intentionnellement, sachant que tel appui matériel favoriserait la conspiration de tuer ou de kidnapper* ».

Il semble qu'une baguette magique ait lancé le processus de rassemblement des accusés. Car, moins d'une semaine après la capture de Mario Palacios, c'était le tour de Rodolphe Jaar, un homme d'affaires haïtien d'origine palestinienne ayant mêlé au trafic de drogue qui passe aussi pour indicateur de la « Drug Enforcement Administration » (DEA), la Brigade fédérale antidrogue, d'être arrêté par la Police dominicaine, au moment de traverser la frontière. Peut-on dire que, soudain, les fugitifs sont à bout de cachette. Interrogé par les Dominicains, sans doute en présence d'enquêteurs américains, Jaar a révélé qu'il a contribué à hauteur de USD 130 000 au financement de ce complot. De toute évidence une infirme portion de ce que coûterait un projet de cette envergure. En tout

Michel Martelly, bientôt, toute la vérité sur l'affaire JoMo.

cas, cette révélation ne constitue qu'un début, puisque, non seulement on ne saurait prendre les propos de Rodolphe Jaar pour argent comptant, il a tout l'air d'être un menu fretin.

Il faut souligner que les Américains ont de bonnes raisons de ne pas trop brusquer le transfert de Jaar aux États-Unis, à l'instar de Mario Palacios, qui a été embarqué à bord d'un vol spécial, à destination de Miami, en moins de 24 heures.

Il est tout de même curieux que, mis sur la liste des personnes recherchées par la Police haïtienne, en lien avec l'assassinat de Moïse, en même temps que Jaar, Palacios et Badio, l'ancien ambassadeur John soit appréhendé moins d'une semaine après Jaar. D'aucuns seraient tentés de dire que ces trois arrestations répondent à un mot d'ordre central. Dans ce cas, attendons la fin !

Haïti, une cachette sûre

Toutes les personnes accusées d'implication dans l'assassinat de Jovenel Moïse, contrairement aux rumeurs colportées, se trouvaient en Haïti. Seul Samir Handal, qui revendiquait son innocence, se trouvait aux États-Unis. De fait, interrogé par le FBI, qui, en théorie, mène l'enquête sur l'assassinat du président de facto haïtien, en tandem avec la Direction centrale de la Police judiciaire (DCPJ), il est trouvé innocent. Arrêté par la Police turque, au mois de novembre, alors qu'il voyageait à bord d'un vol de Turkish Airways, à destination de Tel Aviv faisant escale à Istanbul, il se trouve encore en prison dans ce pays. Il semble que les informations relatives à ce crime qu'avaient sollicité les autorités turques, auprès de leurs homologues haïtiens, afin de vérifier le bien-fondé de la requête haïtienne ne soient pas jugées satisfaisantes. En tout cas, l'allure triomphatrice des interventions de Claude Joseph se félicitant que, grâce à la collaboration de son homologue suisse, Samir Handal sera prochainement livré à la Police haïtienne, fait place au silence des dirigeants, par rapport au dossier Handal, tout au moins à la discrétion.

Jusqu'à preuve du contraire, on peut dire qu'Haïti était une cachette sûre pour toutes les personnes recherchées en lien avec l'assassinat de JoMo. Mario Antonio Palacios Palacios, en cavale depuis début juillet, a laissé Haïti, par bateau, à destination de la Jamaïque, au mois de décembre. De même que Rodolphe Jaar, qui avait disparu de l'écran du radar de la Police, après le crime, a quitté Haïti le 7 janvier, le jour qu'il a été fait prisonnier par la Police dominicaine.

L'ex-sénateur Joël Joseph John

Joseph Félix Badio

appréhendé

Troisième personne recherchée, sous l'accusation d'avoir participé à l'assassinat de Jovenel Moïse, Joël Joseph John vient d'être appréhendé par les autorités jamaïcaines, le samedi 8 janvier. Devenu fugitif, également au début du mois de juillet, il a fui Haïti, en compagnie de toute sa famille, à bord d'un bateau, qui les ont transportés à la Jamaïque.

La quotidien jamaïcain *The Gleaner* a révélé que l'ex-sénateur a versé USD 12 000 pour se faire transporter hors d'Haïti. Appréhendé par la Police de ce pays, le même journal a précisé qu'il a offert USD 2 millions aux autorités compétentes pour qu'il ne soit pas livré par extradition aux autorités haïtiennes, prétextant la mort dont il serait victime, en raison de l'insécurité qui bat son plein dans son pays.

Des rapports de presse ont fait état de la même préoccupation que Rodolphe Jaar aurait faite, auprès des autorités dominicaines.

À souligner que ce dernier est loin d'être un étranger pour la Police dominicaine, qui l'avait arrêté, en avril 2013, à la requête de la Justice américaine. Informateur de la Drug Enforcement Administration (DEA), il avait des démêlés avec elle autour d'un vol de cocaïne, ayant rogné un stock du stupéfiant qui constituait le corps du délit.

Enquête centralisée, moins de risque de contamination du procès

Rodolphe Jaar

Au départ, les autorités haïtiennes, dont certaines d'entre elles, bien que non encore complètement identifiées, ont trempé dans le crime d'assassinat de Jovenel Moïse, s'imaginaient qu'elles avaient les coudées franches pour piloter l'enquête, et par voie de conséquence orienter le procès qui en découle dans le sens de leur protection. C'était sans savoir que les Américains n'avaient aucune intention de se laisser marginaliser. Surtout s'ils ont quelque intérêt dans le dossier. Mais les dernières tournures d'événements ont changé la donne du tout au tout. Le grand en prend donc charge. Plus aucune possibilité de « *contaminer les données* » et de permettre à des « *intrus* » de favoriser l'introduction de données incontrôlées.

Voilà des précautions nécessaires, car les différentes personnes liées aux services américains sont potentiellement capables de faire des déclarations susceptibles d'engager des intérêts américains. Il semble logique que l'interrogation de tous ces gens, Rodolphe Jaar, Antonio Mario Palacios Palacios, Joël Joseph John, éventuellement Joseph Félix Badio, et tant d'autres, soit bien coordonnée, de manière à écarter toute déclaration ou insinuation qui serait de nature à donner une mauvaise impression. Surtout qu'a été, plus d'une fois, évoquée l'idée d'un rôle quelconque du grand voisin dans cette saga, qui défraie la chronique quasiment au quotidien.

En effet, d'aucuns se demandent pourquoi ces individus, dont les noms ont été cités dans ce crime, ont été des informateurs au profit des services américains, des trafiquants de drogue ou d'armes, bref des gens ayant fait carrière dans des activités illicites et/ou criminelles. Certains seraient prêts à répondre que, dans de nombreux cas, est accréditée la notion selon laquelle trop souvent les services américains utilisent de telles personnes pour abattre les sales besognes pour lesquelles les preneurs se font généralement rares. On offre, en exemple, la tentative d'assassinat contre Fidel Castro, qui aurait été confiée à un patron de la mafia.

Dans le cas de l'assassinat de Jovenel Moïse, quand le nom de Michel Martelly est cité, cela fait sourciller peu de monde pour la simple et bonne raison que, en tant que trafiquant de substances illicites et président de la République dévoyé, il a trempé dans des assassinats par procuration. De toute évidence, on ne peut encore rien dire de la disparition d'Evinx Daniel. Ni du cas de l'homme d'affaires de Fond Parisien, qui a été abattu, de sang-froid, par Calixte Valentin, agent douanier représentant la famille présidentielle (Michel Martelly et Sophia Saint-Rémy), à la Douane de Malpasse.

En tout cas, rien d'anormal de trouver Michel Martelly impliqué dans une conspiration avec d'autres personnes louches dans l'exécution d'une opération criminelle. À ce titre, Jovenel Moïse, la victime, présente des affinités de comportement avec des gens proches de l'ex-président-musicien, notamment son beau-frère Charles Saint-Rémy, dit Kiko, accusé d'avoir été une des dernières personnes qui se trouvaient en compagnie d'Evinx Daniel, la dernière fois qu'il a été vu en vie.

Il y a fort à parier que d'autres noms de personnes, au sein de l'équipe politique de Moïse seront identifiés avec les comploteurs liés à l'assassinat de JoMo, y compris des gens qui faisaient partie de la sécurité privée de la famille présidentielle.

Désormais, il faut s'attendre à ce que s'alignent les boucs émissaires, au moment de faire le partage des blâmes. Car, on peut parier que, quelles que soient les circonstances, certaines gens resteront imperméables à la justice.

Maintenant que les Américains ont la haute main dans le pilotage de l'enquête, il y a de meilleures chances que moins de comploteurs échappent à la justice. Tout compte fait, s'il y a une parcelle d'évidence par rapport à une responsabilité américaine, dans cette faire, il faut croire que sera trouvé un moyen de faire triompher la justice. En quelque sorte ! Mais, attention ! À coup sûr, il y aura des sacrifiés, mais cela se fera dans des conditions qui feront que les victimes ne se lamenteront point. Mais, on verra !

L.J.

Journal 19-26 janvier 2022.qxp_HO 1/19/22 5:09 AM Page 3

NOUVELLES BRÈVES ET COMMENTAIRES

Au-delà de la tombe, son influence perdure

Lundi était jour férié aux États-Unis, le « ***MLK DAY*** », pour Martin Luther King jr., jour dédié à la mémoire de ce géant des droits civiques des Noirs qui, durant ses 39 ans de passage sur cette terre, a remarquablement marqué l'histoire de ce pays.

Ainsi, le troisième lundi du premier jour de l'année le plus proche du 15 janvier, sa fête de naissance (il est né en 1929+, est-il consacré « ***MLK DAY*** », ou « ***KING DAY*** », pour certains, ceci depuis 1986, après une campagne à cette fin, qui a débuté en 1979, surtout par les syndicats de travailleurs de toutes catégories. Ce sera le président Ronald Reagan, un républicain, qui se courbera à la volonté populaire. Aussi a-t-il signé, en 1983, l'acte faisant de ce jour une fête fédérale, la première dédiée à la mémoire d'un Afro-américain. Puis, trois ans plus tard, on célébrait le ***MLK DAY*** dans tous les états de l'Union.

En effet, ce pasteur baptiste a commencé son éducation sur les genoux de sa mère, ayant appris à lire avant d'aller à l'école. Ainsi il a omis la première année de l'école primaire. Ses études secondaires terminées, à Booker T. Washington d'Atlanta, il s'enrôla à Morehouse College d'Atlanta, une institution afro-américaine, où il a étudié la sociologie. Il sera le premier Noir à s'enrôler, en 1948, au Séminaire théologique Crozer, en Pennsylvanie, où il s'est familiarisé avec les mouvements non violents, surtout de Mahatma Gandhi, pour atteindre ses objectifs. Avec un diplôme en théologie, en 1951, de Crozer, il se perfectionnera à l'Université Boston, où il a obtenu son doctorat en théologie (Ph. D). C'est aussi à Boston qu'il va rencontrer Coretta Scott, celle qui deviendra son épouse, Sudiste, comme lui, qui étudiait au Conservatoire de musique de New England (Nouvelle Angleterre), le nom que conserve cette région de l'Est américain.

Assermenté pasteur à l'âge de 19 ans, à l'église baptiste Ebenezer de son père, à Atlanta, il aura été recruté, à l'âge de 25 ans, pour prendre charge de l'église baptiste de Dexter Avenue, à Montgomery, Alabama. Revenu par la suite à son Alma Mater, c'est de la chaire d'-Ebenezer qu'il aura prêché des sermons qui attireront le grand public. On cite, entre autres, « *Les dimensions d'une vie complète* », « *Qu'-est-ce que l'homme* » et « *Savoir aimer vos ennemis* ».

En effet, il a démontré, durant sa carrière en faveur des droits civiques, qu'il était un homme sur qui compter, qui utilisait les techniques de la non-violence pour avancer la cause des Noirs. Même s'il a succombé, le 4 avril 1968, sous les balles assassines d'un Blanc raciste, à Memphis, Tennessee, il avait déjà réussi à faire renverser les barrières de la ségrégation raciale dans plusieurs domaines.

Son message, « *We shall overcome –One day* » (Nous vaincrons un jour) sert d'inspiration à bien de gens. Mais c'est son discours du 28 août 1963, à la grande marche sur Washington, qui retiendra l'attention à travers les siècles. Le refrain « *I have a dream* » (J'ai un rêve), émaillant son discours combien éloquent, devant une foule estimée à quelque 200 000 personnes, doit retenir l'attention de plus d'un : « *J'ai un rêve que les fils (et filles) d'anciens esclaves et ceux d'anciens esclavagistes s'assiéront ensemble à la table familiale* ». Puis, que ses « *quatre enfants ne seront pas jugés par la couleur de leur peau, mais par leur réputation* ».

Dr Martin Luther King jr.

Lundi, en ce jour mémorable, s'est déroulée une autre manifestation à Washington, où l'accent était mis sur le droit de vote, menacé de contraintes, surtout par les républicains. C'est Yolanda Renée King, 13 ans, la petite fille de feu Martin Luther King jr. et de son épouse Coretta King, qui a pris la parole pour attirer l'attention sur le droit de vote. « *Ma famille et moi* » entama-t-elle, « *oeuvrons pour faire adopter deux lois qui faciliteront le droit de vote universel, parce que l'un des droits fondamentaux est celui du vote. Tout le monde devrait en jouir* ».

Bien qu'elle n'ait pas eu ses 18ans accomplis, donc ne pouvant pas voter elle-même, Yolanda King, à l'instar de feu son grand père, se fait entendre, demandant aux jeunes de se mobiliser pour faire respecter le droit de vote et d'en jouir eux-mêmes. Assurément, d'autres jeunes de sa génération continueront à faire de leur mieux pour que le rêve de Martin Luther King devienne réalité, surtout à un moment où les racistes, aux États-Unis, reprennent du service à visière levée.

***Pas de président en Haïti sans élections**

Coretta Scott King.

À l'approche de la date butoir du 7 février, dans 19 jours, le Premier ministre de facto Ariel Henry a déclaré qu'il n'y aura pas de président provisoire. Pourtant, le groupe dit d'« *Accord unitaire de la Louisiane* », dont le sommet d'une semaine tire à sa fin aujourd'hui, mercredi 19 janvier, a désigné l'ex-gouverneur de la Banque nationale de la République d'Haïti, Fritz Alphonse Jean, comme président provisoire, et que le groupe de « *L'Accord de Montana* », de concert avec *PEN*, ont aussi choisi un Conseil de gouvernement de cinq membres pour chapeauter l'Exécutif. **(Voir les Éditoriaux en français et en anglais, aux pages 10 et 11 pour une analyse de cette situation).**

Eric Trump, de mauvaises perspectives avec la Justice.

C'est lundi, au moment de donner l'investiture au nouveau titulaire de la Culture et de la Communication à Emmelie Prophète, intronisée au Ministère, que M. Henry s'est clairement prononcé : « *Le prochain locataire du Palais national sera un président élu librement et démocratiquement par la majorité du peuple haïtien* », a-t-il affirmé.

De toute évidence, pour le neurologue devenu chef suprême d'Haïti, il n'y aura pas de président durant la période de transition. Vu que, selon les normes, son mandat ne devrait pas surpasser celui de son mentor assassiné, dont il ne fait qu'hériter le reste, illégitime de toute façon et qui doit prendre fin le 7 février, Ariel Henry se voit seul chef à bord, jusqu'à ces élections hypothétiques. Car, de l'avis général, tant du côté haïtien que de l'international, aucune élection « *démocratique et libre* » ne peut se réaliser en Haïti, sous l'insécurité généralisée des gangs.

Le Dr. Henry qui, comme son patron d'outre-tombe, ne traitant pas les « *bandits légaux* » comme des ennemis, serait-il possible qu'il parvienne à une entente avec eux en vue d'organiser un scrutin digne ce nom, afin d'« *élire* » son président ? Ou se voit-il en poste, peut-être à vie, jouissant de la protection des gangs ? Aurait-il l'appui international, comme ce fut le cas pour son patron, qui avait déjà entamé la mise en place d'un pouvoir dictatorial, n'ayant jamais organisé d'élections durant son passage au pouvoir, jusqu'à son assassinat ?

Rudy Giuliani, la roue de la justice commence à tourner.

L'on se plaît à dire que l'assassinat du président Moïse, même de facto, a entraîné le chaos dans le pays. Vouloir continuer son mandat en la personne d'Ariel Henry, au-delà de la date qu'il s'était octroyée inconstitutionnellement, ne fera qu'aggraver la situation. Qu'on se tienne pour averti !

***La pandémie du siècle continue ses ravages aux États-Unis**

Hier, mardi 18 janvier, le *Centers for Disease Control & Prevention* (CDC), a laissé entendre qu'au cours d'une semaine, plus d'un million d'enfants ont été infectés de la nouvelle variante du virus *Omicron*, qui continue ses ravages. Comme annoncé, la semaine dernière, les hôpitaux, dans certains états, n'ont plus de lits disponibles.

Entre temps, une bonne nouvelle : Les tests en vue de la détection du virus, promis par la Maison-Blanche, seront disponibles à partir d'aujourd'hui, mercredi 19 janvier. Le gouvernement annonce que, dès ce jour, on n'a qu'à visiter le site spécial *Covidtest.com*, afin de trouver l'information qu'il faut, savoir comment placer les commandes qui arriveront à domicile –gratuitement. Mais, le vaccin, y compris le « *booster* », ou rappel, est recommandé afin de se prémunir, en sus des mesures barrières, soient le port du masque, la distanciation sociale, le lavage des mains, tout en gardant la maison autant que possible.

Encore une autre bonne nouvelle pour l'état de New York, ainsi que pour la ville. Selon des tests réalisés ainsi que les personnes inoculées et celles qui ne le sont pas, il est démontré que le programme de vaccination à New York a eu des effets positifs. Au point que la gouverneure de l'état, Kathy Hochul, parle de « *progrès* » contre la propagation du virus, tandis que le maire de la ville, Eric Adams, eut à dire mardi, « *Nous n'allons pas permettre que la COVID-19 définisse notre vie. 'New York is Open for business'!* » (Nous n'allons pas verrouiller la ville). Car, il était question de prendre des mesures drastiques pour faire face à la remontée du virus, surtout avec la variante *Omnicron*, qui effraie tant.

***Concernant l'enquête du coup d'État raté du 6 janvier 2021.**

La situation devient de plus en plus intenable pour le camp de l'ex-président Donald Trump dans cette affaire qui prend des proportions insoupçonnées. Hier, mardi 18 janvier, le Comité du Congrès enquêtant sur ce qui se passait quand, le 6 janvier 2021, des partisans de M. Trump avaient envahi le Capitole, à Washington, pour empêcher que Joseph Biden soit validé comme président par le Congrès, a lancé une assignation contre Eric Trump, le fils de l'ex-chef d'État, ordonnant qu'il rende ses téléphones.

Bien d'autres personnalités proches de M. Trump sont aussi visées, dont Rudolph Giuliani, son avocat, durant sa présidence. Ancien maire de la ville de New York, Giuliani fut l'un des architectes de la campagne « *Stop the Steal* » (Mettre fin au vol) de l'élection que Joseph Biden, pourtant, avait gagné avec une avance de sept (7) millions de votes populaires; et que sa victoire a été certifiée par le « *Collège électoral* », selon les vœux de la Constitution. Mais en tout dernier lieu, les partisans du président Trump tiraient les ficelles, autant qu'ils pouvaient, même auprès du vice-président Mike Pence, pour le porter à annuler *in extremis*, le vote en faveur de Biden. Refusant de coopérer, il devait subir le supplice de la pendaison, l'échafaud ayant été déjà érigé.

Il y aura des tourments et des grincements de dents dans cette affaire, qui prend une tournure qui ne saurait plaire à l'ex-président Trump, qui est susceptible de connaître de mauvais jours avec la Justice.

Pierrre Quiroule II
19 janvier 2022
à *raljo31@yahoo.com*

HAITI-OBSERVATEUR EN LIGNE

En attendant la construction du nouveau site, l'édition hebdomadaire peut être téléchargée : haiti-observateur.ca

Ensuite cliquez sur ARCHIVES, puis choisissez l'édition courante ou celle désirée.

Journal 19-26 janvier 2022.qxp_HO 1/19/22 5:09 AM Page 4

LE COIN DE L'HISTOIRE

Jacques-Stephen Alexis, écrivain et martyr

Par Charles Dupuy

Jacques-Stephen Alexis était le fils de Stephen Alexis, un écrivain remarquable et estimé. Né au Gonaïves, en 1890, Stephen Alexis était le fils de Rosanna Daut, laquelle prétendait descendre directement de l'illustre Jean-Jacques Dessalines. Après avoir miraculeusement échappé à la tuerie de la Prison centrale de Port-au-Prince, en 1915, Stephen Alexis publia ses souvenirs de captivité et aussi *Le Nègre masqué*, un roman qui devint rapidement célèbre et connut, à l'époque, c'était en 1933, sous l'Occupation américaine, un immense succès de librairie. Stephen Alexis était un esthète, un esprit cultivé, un historien de renom et un journaliste estimé. Auteur d'une *Vie de Toussaint Louverture*, d'un Manuel d'Histoire d'Haïti et de plusieurs autres ouvrages à l'usage des écoles, Stephen Alexis était aussi l'époux de Lidia Nuñez, une Dominicaine qui, le 22 avril 1922, aux Gonaïves, donna naissance au petit Jacques-Stephen Alexis.

Jacques-Stephen Alexis se distinguait par son allure racée, son visage anguleux, ses grands yeux brillants, son regard profond et expressif. Jacques-Stephen possédait de plus ce charme, cette grâce et cette finesse d'esprit qui annonçait sa supériorité intellectuelle autant qu'elle pouvait racheter quelques imperfections de sa physionomie. Jacques-Stephen Alexis était étudiant à l'École de médecine de Port-au-Prince lorsqu'il commença à collaborer à la revue *La Ruche* où il tenait sa fameuse chronique : « *Lettres aux hommes vieux* ». Ces textes polémiques à la plume incisive, mais à l'idéalisme puérile, s'attaquaient rudement à l'establishment politique de l'époque, dont ils voulaient fustiger le conservatisme, la lourdeur d'esprit et le manqué d'imagination. C'est ainsi que Jacques-Stephen Alexis fut introduit, presque malgré lui, dans le tourbillon des événements politiques, qui devaient entraîner la chute du gouvernement de Lescot.

Après que le président Lescot eût fait appel à Émile Saint-Lôt pour lui composer un ministère de coalition et sauver son régime, Jacques-Stephen Alexis et ses amis se virent proposer un ou deux postes dans le cabinet. Mais c'étaient des intellectuels adolescents, complètement dépourvus d'ambition politique, des hommes de gauche, qui ne pouvaient collaborer avec un gouvernement bourgeois. Ils en faisaient une question de principe. Jacques-Stephen Alexis se retrouvait alors en compagnie de Georges Beaufils, Théodore Baker, René Depestre, Max Ménard, Gérald Bloncourt et de quelques autres qui combattaient pour l'avènement du communisme en Haïti. Ils étaient tous de fiers partisans du système collectiviste, c'étaient de jeunes progressistes radicaux, des stalinistes convaincus, des marxistes-léninistes, des bolchévistes, qui rêvaient de faire triompher la révolution. Jacques-Stephen Alexis mourra avec les convictions de sa jeunesse.

Pendant les événements de 1946, Jacques-Stephen Alexis, accompagné du Dr Georges Rigaud et de son inséparable ami d'alors, René Depestre, se rendit au Manoir des Lauriers en qualité de représentant du « *Groupe démocratique unifié* » afin de signifier au président Lescot qu'il devait renoncer au pouvoir et s'embarquer pour l'exil. C'est le docteur Rigaud qui se chargea d'expliquer au président que, s'il pouvait toujours répondre des associations d'étudiants ou bien encore calmer les employés publics en grève, il ne pourrait contrôler le « *gros peuple* » qui commençait à se révolter et à réclamer son départ. Comprenant alors qu'il était complètement dépassé par les événements, Lescot entra calmement dans son bureau et rédigea sa lettre de démission. Cette entrevue historique s'était déroulée en présence du colonel Lavaud et du major Magloire, lesquels, après avoir assisté à la capitulation du président, le mirent aux arrêts et s'emparèrent du pouvoir.

Jacques-Stephen Alexis entra au Parti communiste haïtien (PCH), lequel ne tarda pas à se scinder en deux groupes opposés. Le PSP du sénateur Max Hudicourt et le PCH du pasteur d'Orléans Juste. Le PCH, qui regroupait les communistes noiristes et les politiciens proches du gouvernement d'Estimé se saborda de bonne grâce, à la demande de celui-ci. Jacques-Stephen Alexis fonda alors le Parti de l'entente populaire (PEP). Aux élections de 1957, le PEP s'aligna sur la politique du sénateur Louis Déjoie dont il appuya la candidature à la présidence. Cette décision valut à Jacques-Stephen Alexis la rancune vindicative de beaucoup de ses anciens amis, qui l'attaquèrent avec acharnement dans les journaux. La polémique entre René Depestre et Jacques-Stephen Alexis fut d'ailleurs l'une des plus retentissantes que connut cette époque particulièrement féconde en controverses politiques. Après la victoire électorale de François Duvalier et son accession au pouvoir, Jacques-Stephen Alexis entra dans le camp de l'opposition pour ne jamais en sortir.

Studieux et appliqué, Alexis se spécialisa en médecine neurologique, tout en s'adonnant à l'écriture, qui devait le rendre mondialement célèbre. Il écrira trois romans, *Compère général soleil*, *les Arbres musiciens*, *l'Espace d'un cillement*, ainsi qu'un recueil de contes, *Romancero aux étoiles*. Le lecteur ne peut manquer de faire le rapprochement entre la manière d'Alexis, sa rhétorique, sa technique narrative, et celle de Jacques Roumain, dont la parution du roman posthume, les *Gouverneurs de la rosée*, avait constitué l'événement littéraire du demi-siècle. Alexis avait la prose mélodieuse et discrète, un français expressif fait de précision, de sécheresse, de détails exacts et de métaphores logiques. Son art de la synthèse, son talent de romancier, son style clair, concis, vigoureux, dramatique n'ont pas échappé aux éditions Gallimard, qui vont vite adopter cet auteur dont la vigueur et l'originalité allaient connaître un succès littéraire impérissable. Les qualités d'écrivain de Jacques-Stephen Alexis furent à la mesure de son honnêteté spirituelle, de ses convictions politiques et de sa vision idéaliste d'un monde fraternel et solidaire.

Dès le début du gouvernement de Duvalier, Jacques-Stephen Alexis choisit l'exil et les voyages. Il mena une vie d'errance et de douloureuses pérégrinations, qui l'emportera partout à travers le monde. Signataire, à Moscou, du Manifeste des 81 partis communistes d'obédience moscoutaire, il offrait généreusement la randonnée, à Moscou ou à Pékin, à ceux de ses amis haïtiens qui, sans être forcément communistes, voulaient assister au défilé du Premier Mai, sur la Place Rouge, ou applaudir Mao sur la Place Tien An Men.

En avril 1961, Jacques-Stephen Alexis débarqua dans le Nord-Ouest avec quelques compagnons d'un vieux rafiot qui arrivait de Cuba. Il avait choisi l'aventure des armes pour renverser la dictature. Hélas, il est plus malaisé de passer inaperçu dans les campagnes haïtiennes qu'au cœur de la grande ville. Dès qu'il met le pied dans une section rurale, l'étranger est immanquablement dépisté comme un nouveau venu fortement suspecté d'avoir commis quelque forfait ailleurs. Dans les campagnes haïtiennes, l'inconnu suscite la méfiance et la suspicion, il est habituellement considéré comme un individu louche, un citoyen malfamé, un être dangereux. On ne mit pas de temps pour arrêter Jacques-Stephen Alexis sur lequel on trouva une somme d'environ quinze mille dollars. C'était la maigre fortune avec laquelle il comptait financer sa révolution, il s'agissait de toutes ses économies, du montant des avances qu'il avait encaissées sur ses droits d'auteur.

Jacques-Stephen Alexis fut capturé au lieu-dit Chanslome, le 22 avril 1961, le jour même de ses 39 ans. Duvalier ordonna alors aux officiers Jean Beaubeuf et Sony Borges ainsi qu'à un dénommé Clairsaint, détective des recherches criminelles de Port-au-Prince de le lui ramener au Palais. Ces derniers revinrent bredouilles en prétendant qu'ils étaient arrivés trop tard pour sauver la vie du prisonnier que les miliciens avaient déjà torturé à mort et enterré. On a tout lieu de croire fallacieuse la version de ces tortionnaires cyniques. De son côté, Duvalier voulut jouer la comédie de celui qui était profondément troublé par le décès dramatique du jeune médecin, de l'écrivain de génie, alors qu'en réalité le sort malheureux de Jacques-Stephen Alexis arrivait fort opportunément comme un avertissement à ses ennemis de l'extérieur qui apprenaient ainsi quelle mort cruelle leur réservait ses partisans.

Le souffle créateur, les ressources d'expression, de sensibilité et d'imagination de Jacques-Stephen Alexis étaient quasiment infinies. Dans un de ses romans, il écrivait que dans un pays habité par des aveugles, les borgnes ne seraient pas les rois… puisque les aveugles s'empresseraient de crever l'œil qui leur reste. Avant de le tuer, les bourreaux de Jacques-Stephen Alexis lui auraient, dit-on, sadiquement crevé les yeux (*).

(*) En apprenant la mort de son fils, son père, Stephen Alexis, s'exila à Caracas, au Venezuela, où il mourut l'année suivante, en 1962, à l'âge de 72 ans.

C.D. **(514) 862-7185** coindelhistoire@gmail.com

Journal 19-26 janvier 2022.qxp_HO 1/19/22 5:09 AM Page 5

LES JOURS DES GANGS ARMÉS SONT-ILS COMPTÉS ?

Promesses du Sommet de la Louisiane

Projet de lancement de mandats d'amener en série...

Suite de la page 1

riminels feront l'objet de recherches systématiques, les chefs qui lancent des ordres de kidnappings, d'assassinats, de braquages et qui violent à leur guise seront pourchassés sans quartier.

Le projet de mandat d'amener, explique-t-il encore, sera mis sur pied en étroite collaboration avec les « *amis d'Haïti* », qui mettront à contribution les ressources nécessaires afin d'exécuter les mandats émis, sur toute l'étendue du territoire.

Déclarant que ce projet était à l'étude depuis quelque temps, car l'unanimité était déjà faite autour d'une initiative qui vise à libérer Haïti des forces criminelles qui rendent impensables toute velléité de retourner le pays à l'ordre démocratique et de créer les conditions de la relance économique et de toutes les activités rendues impossibles par la présence des bandits partout, à la capitale, dont certains quartiers sont transformés en no man's land.

L'homme en question reconnaît qu'il n'est pas assez compétent pour parler de long en large de ce projet. Mais il rassure que, en temps et lieu, le plan sera exposé au grand public, y compris le rôle que la PNH sera appelée à jouer, dans la mise en application du plan.

Suite en page 8

L'INSÉCURITÉ NE CHAUME PAS, SURTOUT À MARTISSANT

78 Cubains quittent le pays...

Suite de la page 1

Consulat cubain, à Port-au-Prince, on laisse croire que le gouvernement cubain n'a aucune intention de payer cette rançon.

Réagissant à cet enlèvement, 78 cubain ont décidé de quitter ce pays où, depuis plus de 12 ans, les autorités cubaines ont déployé des centaines, voire des milliers de médecins sur le terrain qui assurent des soins médicaux aux couches défavorisées du pays.

Il n'a pas été indiqué combien de médecins font partie des 78 qui ont tourné le dos à Haïti. On apprend que parmi les ressortissants cubains vivant en Haïti, certains d'entre eux se livrent au commerce, comme activités professionnelles. On ignore combien de cette catégorie ont regagné leur pays natal.

Les médecins cuabains en Haïti offrent un super service.

Les médecins cubains basés en Haïti s'installent dans les zones rurales et dans les provinces, donnant des soins médicaux aux couches de la population qui, autrement, n'ont pas accès aux soins sanitaires.

Les médecins cubains sont d'un apport considérable, en termes de soins médicaux dispensés aux familles les moins fortunées. Ils ont rendu un service inestimable à l'occasion de la COVID-19.

De toute évidence, les autorités cubaines, sans le dire, imputent le blâme du kidnapping de leurs citoyens aux des dirigeants haïtiens qui n'ont pas su prendre des dispositions pour protéger ces étrangers se trouvant sur le territoire national « *pour servir* » les citoyens haïtiens.

On se demande si les responsables cubains sont en passe de prendre des décisions pour inviter tous leurs citoyens à rentrer chez eux. Une disposition qui ne manquerait pas d'occasionner un manque à gagner en matière de soins médicaux donnés aux citoyens haïtiens les plus vulnérables.

LES LIVRES

Du Pont-Rouge à Pèlerin 5

Par Eddy Cavé

Le texte qui suit et un extrait du livre d'Eddy Cavé intitulé Haïti : *Extermination des Pères fondateurs et Pratiques d'exclusion,* **qui vient de paraître au Canada.**

L'assassinat du président Jovenel Moïse dans sa chambre dans la nuit du 6 au 7 juillet 2021 à Pèlerin 5, dans les hauteurs de Port-au-Prince, a remis sur le tapis la délicate question du renversement par la violence des régimes autocratiques n'offrant ou ne garantissant aucune perspective d'alternance démocratique à la tête de l'État. Pour saisir le sens profond et la portée de cet assassinat, il convient de commencer par le placer dans le prolongement de ceux de Dessalines en 1806, de Cincinnatus Leconte en 1912, de Vilbrun Guillaume Sam en 1915. Et il y aurait lieu d'ajouter à ces précédents le suicide de Christophe survenu en 1820 au moment du soulèvement des cultivateurs du Nord à l'instigation du général Richard ; l'exécution publique de Sylvain Salnave, en 1870, sur les ruines du Palais national, peu de temps après son renversement, la fuite en exil de nombreux chefs d'État menacés d'exécution ou de lynchage par des insurrections triomphantes.

La longue période comprise entre les drames du Pont-Rouge et de Pèlerin 5 est marquée par une succession de renversements violents de régimes dictatoriaux, dont ceux de l'empereur Faustin Soulouque, contraint à l'exil, en 1857, des présidents Boyer en 1843, Fabre Geffrard, en 1867, Michel Domingue, en 1876, Lysius Salomon, en 1888. Ces chefs d'État ont tous tenté d'instituer un ordre politique reposant sur des violations incessantes de l'ordre constitutionnel, la suppression de libertés publiques et l'emploi de la force, et ils ont tous échoué lamentablement.

Les deux seuls autocrates et présidents à vie à mourir dans leur lit auront été Alexandre Pétion et François Duvalier. Le premier dont la politique de *lese grennen* associée à des distributions calculées de terres s'est révélée d'une très grande efficacité, malgré les effets dévastateurs de

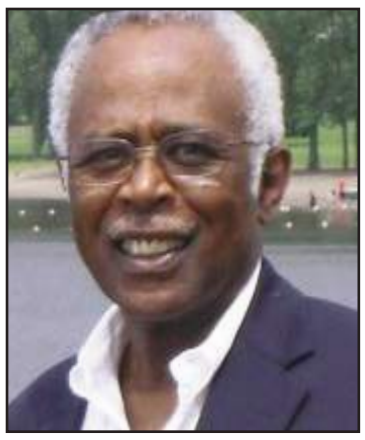

Eddy Cavé

la République de type héréditaire et de la présidence à vie; le second dont le recours à la terreur combiné à une exploitation habile des contradictions des conjonctures nationale et internationale a donné les résultats escomptés. François Duvalier est ainsi parvenu à conserver le pouvoir pendant treize ans avant de le transmettre à son fils mineur Jean-Claude, qui le gardera pendant une période additionnelle d'une quinzaine d'années.

En empruntant au football la stratégie des « *passes courtes* » consistant à confier le pouvoir pour cinq ans à un coéquipier sûr pour le reprendre ensuite dans le respect apparent de la Constitution de 1987, les stratèges des partis Lavalas et PHTK étaient convaincus d'avoir trouvé une formule sûre et efficace permettant de séquestrer le pouvoir pour un minimum de 20 ans. En remettant en honneur la vision autocratique et despotique des Pères fondateurs, ils ont oublié que ces derniers ont pour la plupart péri dans la violence armée et les machinations des proches du pouvoir. C'est ainsi que Jovenel Moïse a été abattu pendant qu'il était entouré des siens et que, selon toute vraisemblance, on dira de lui à l'avenir, comme on a dit de Dessalines : *Pèsonn pa konnen ki mò ki touye lanprè*.

Bref, l'observation du règne des cinq chefs d'État assassinés au pouvoir et des nombreux autres renversés par des insurrections armées fait ressortir une double constante de notre histoire : une propension marquée de nos chefs d'État à concentrer entre leurs mains toutes les prérogatives et tous les instruments de coercition associés au pouvoir politique; le recours des aspirants au pouvoir et des autres opposants ou mécontents à la conspiration, l'insurrection armée ou l'assassinat du Premier mandataire.

Les coups de force immaculés

Au chapitre des enseignements de l'occupation américaine de 1915 dans la vie politique, il faudra retenir ici l'introduction de trois pratiques antidémocratiques : le référendum entaché de fraudes, la manipulation des élections, les coups d'État sans atteinte à la vie du Président. Autrement dit, un raffinement des pratiques grossières remontant à l'extermination des Pères fondateurs de la Nation.

Référendum et élections truqués

Inconnu dans les traditions politiques haïtiennes, le mode de consultation directe qu'est le référendum a été introduit au pays en 1918, un an après la dis-

Suite en page 8

Journal 19-26 janvier 2022.qxp_HO 1/19/22 5:09 AM Page 6

Kreyòl

GRENN PWONMENNEN

Anyen pa sèten sou sa k pral pase ann Ayiti ! Men bagay yo pa ka kontinye jan nou wè l la

Pa gen lontan pou n rive sou 7 fevriye, egzakteman 19 jou apati de jodi, mèkredi 19 janvye a. Se dat sa a pou Ariel Henry (Aryèl Anri) ta gentan deja disparèt nan figi mounn, paske plas li pa kote l ye a. Kòm nou konnen, se sou woulib youn lane diplis defen patwon l, Jovenel Moïse (Jovnèl Moyiz) te pran an, l ap boule. Rive 7 fevriye, sa fini. Men anyen pa klè sou kijan sa pral pase, paske gen mounn ki di msye ta gen entansyon pedale pou pi devan. Sou ki baz, nou pa konnen.

Antouka, nou konstate youn bann bagay k ap fèt kòmsi gen mounn k ap pare pou peyi a pa vin tonbe nan tchoubounm nèt. Deja gen sa yo rele youn « *Antant nasyonal pou youn tranzisyon koupe fache ann Ayiti* » (Entente nationale pour une transition de rupture en Haïti) ki te fèt depi premye jen 2021, anvan prezidan de fakto a te ansasinen. Mwen wè akò sa a reparèt ankò, kote yo di pral gen youn gouvènman tranzisyon pou 18 mwa. Anpil detay bay kijan gouvènman an pral fòme e ki sa l gen pou l fè pou vin kreye stabilite ki pou penmèt eleksyon fèt. Nou jwenn plizyè non nan mounn ki te siyen « *Antant nasyonal* » la kounnye a yo nan « *Akò Montana* ».

Antretan, madi pase, 11 janvye, gwoup Montana ak PEN tonbe dakò pou gen youn gouvènman tranzisyon pou 2 zan avèk youn Konsèy gouvènman 5 manm, youn Premye minis ak Kabinè minis, san yo pa di konbyen minis. Nan 5 manm k ap fòme Konsèy la, Montana ap nonmen younn, PEN ap nonmen younn, epi gouvènman Aryèl Anri a ap nonmen younn. Kanta pou 2 lòt yo, se òganizasyon sivil ki pral antann yo pou nonmen yo. Mwen deja tande anpil wounou-wounou sou kesyon ke gouvènman an plas la, ki responsab tout tèt chaje peyi a sot pran depi PHTK ap gouvènen, pral patisipe nan Konsèy la, ki sanse pral aji kòm youn prezidans 5 tèt. Atò yo pral bliye PetwoKaribe ak tout lòt vòl ki fèt yo, tout ansasinay yo, menm ansasinay Monferrier Dorval, ki te prezidan Baro avoka nan Pòtoprens la.

Pandan bagay yo ap fèt ann Ayiti, jodi 19 janvye a, youn gwoup fèk fini ak gwo reyinyon 6 jou , sa yo rele « *Sommet* » an franse, nan *Baton Rouge,* nan *Louisiana,* Ozetazini. Selon sa yo te di, yo te pral vin ak youn « *Akò tout akò yo* », ak mounn ki sot Ayiti epi mounn nan dyaspora a, pou yo te prezante youn pozisyon pou rezoud kriz lakay la.

Kòm se maten an, vè 6 zè, jounal la soti, nou pa ka bay sa k pase, paske sa pa ko ofisyèl. Men gen mounn ki gentan di se Ameriken ki dèyè konferans *Baton Rouge* la, ke se pral menm kout baton anvan an, kote Ameriken fè kont tenten yo ann Ayiti, apiye youn bann vòlè, voryen, ansasen, ki vin met peyi a nan eta li ye a.

Ameriken rale dosye ansasinay Jovnèl Moyiz la nan men mesyedam Ayiti yo

Vrèman, nou pa wè kijan nou pral soti nan mera sa a. Sèl sa m konnen, nou pa ka nan Aryèl Anri toujou apre tout dosye ki sou do l yo, sitou kesyon ke l te nan ansasinay Jovnèl Moyiz la. Kòm nou konnen *Rodolphe Jaar,* ki te jwenn arestasyon l an Repiblik dominikèn nan dat 7 janvye, rakonte youn bann

Mario Antonios deja rive Miami tou.

bagay kijan, Premye minis de fakto a te nan kòkòday ak Felix Badio, ki sanse te younn nan òganizatè ansasinay la. Okontrè li menm, Jaar, admèt li te kontribye 130 mil dola nan fon pou wete prezidan de fakto a kote l te ye a, men l di plan an se te arestasyon epi voye l nan youn lòt peyi. Men sa vin chanje, san l pa konn poukisa, epi se sou ansasinay sa te vin abouti. Antouka, sanble Rodolphe Jaar gentan bò isit, Ozetazin, depi 2 ou 3 jou.

Youn lòt ki te nan konplo ansasinay la se sèjan Kolonbyen yo rele Mario Antonio Palacios Palacios, ke yo te arete Panama, nan dat 4 janvye, pandan li te anwout pou tounen nan peyi l, apre otorite Jamayik te pimpe msye an Kolonbi olye yo te remèt li bay gouvènman Aryèl Anri a, ki te sanse ap tann ni ann Ayiti. Enben msye te ateri nan Miyami menm jou madi a epi nan laprèmidi li te gentan parèt nan tribinal, anba akizasyon ke l te bay zam e patisipe nan youn konplo li te konnen ki pral fini nan ansasinay.

Epi youn lòt sipriz tonbe nan samdi, 15 janvye a. Otorite Jamayik anonse yo arete John Joel Joseph, ki te gen manda arestasyon dèyè l kòm mounn ki te jwe youn gwo wòl nan ansasinay Jovnèl Moyiz la. Pandan nou t ap ekri istwa a, nan samdi swa, nou pa t ko gen konfimasyon, men nou kwè msye pral ateri Ozetazini tou. Paske Ameriken rale kesyon envestigasyon an nan men mesyedam Ayiti yo, san dout paske yo konnen Ayisyen ka touye temwen yo pou yo pa pale tou sa yo konnen. Osnon, Ameriken gen pawòl yo pa vle soti tou. Konsa, si temwen yo anba men yo, gen anpil bagay nou p ap konnen nonplis.

Pandan yo tout ki mele nan ansasinay la ap tire fisèl bò isit bò lòt bò, Kongrè ameriken foure bouch nan kesyon an. Vandredi pase, Sena a vote youn pwojè lwa ki vize atake kòripsyon e pini mounn k ap vyole dwa mounn. Kounnye a, Kongrè a enterese pou vin gen lòd ann Ayiti. Ak envestigasyon yo mande sou kòripsyon ak enpinite a, bra anpil gwo chabrak ap pran nan moulen. Jan yo di pawòl franse a,« *à peine si les plus justes seront sauvés !* » Epi nan menm pwojè lwa sa a, nan paj 13, senatè yo mande pou Depatman Deta louvri youn ankèt pou konnen tout konfyolo ki te fèt pou ansasinay Jovnèl Moyiz la. Sena a voye lwa a nan Chanm depite yo, sa yo rele « *Lower House* » ann angle. Apre yo apwouve l, l ap bezwen siyati prezidan Joe Biden pou l vin lwa toutbon.

Ēske Depatman Deta pral ka vrèman jwenn tout ti detay yo. Menm si yo arive jwenn yo, èske y ap anmezi pou met tout deyò. Kòm mwen deja di, menm prezidan ameriken John Fitzgerald Kennedy yo te ansasinen gwo jounen nan Dallas, Texas, le 22 novanm 1963, jouk jodi a nou pa janm konnen kilès vrèman ki te nan konplo ansasinay la, apa de Lee Harvey Oswald ke yo te arete paske se li ki te tire a. Li menm tou, yo ansasinen l gwo jounen pandan l te pral nan tribinal. Epi n ap tann toujou !

Lè gwo anplwaye Leta ap di verite sou pi gwo otorite

M ap rantre lakay ak nou pou m fè n wè menm si anbasadè magouyè CORE Group la nan Pòtoprens, ansanm ak asosye yo nan BINUH, *Bureau Intégre des Nations Unies en Haïti,* ta vle kontinye anfonse Aryèl Anri nan gòj pèp Ayisyen an, y ap gen anpil pwoblèm. Ann pran sa k sot pase ant Minis Lajistis la ak youn anplwaye li sot transfere de youn pòs a youn lòt, ki pwofite pou l met enpe kaka chat deyò.

Fòk mwen di nou ke se bagay nou te li nan *Haïti-Observateur* depi premye semèn mwa desanm lane pase. Nou te menm fè editoryal jounal « *1-8 janvier* » a, an franse epi ann angle, sou sa. Men lè se youn anplwaye ki gen gwo grad, sa yo rele « *cadre supérieur* » ki di l, ki voye l bay tout gwo enstitisyon nan peyi a, bay anbasad ki pi enpòtan yo, tankou anbasad Etazini, Kanada, Lafrans, mete l a dispozisyon tout laprès, se pa ti jwèt. Kòm yo di pawòl la an franse : « *Le monde entier est averti !* »

De kisa m ap pale menm ? Vandtedi pase, nan dat 14 desanm, mèt Levelt Milord, avoka, ekri minis Berto Dorcé youn lèt kote l detaye kijan minis la se youn delenkan ki ta fèt pou nan prizon, pa anchaj Lajistis peyi a. Se te youn fason pou mèt Milord te di l pran djòb ou a foure l kote w konnen an. Sè twouve ke minis Dorcé te deside transfere mèt Milord de pozisyon « *directeur des Affaires judi-*

Yo arete Rodeolphe Jaar an Repiblik dominikèn, li gen tan nan Miami.

ciaires » pou l vin « *chargé de mission à l'École de la magistrature* », youn grad ki pi ba, ki pral retire voka a anchaj gwo dosye, pou l al geri bosko l ak jèn ki pral lekòl pou aprann pwofesyon jij.

Mèt Milord di se dwa l kòm minis pou l fè sa l vle, ke li menm tou li ta satisfè pou travay ak lòt pwofesyonèl nan preparasyon sa yo ki pi jèn, men l konnen tou ke Minis Dorcé klewonnen toupatou pou l di li p ap travay avè l, « *paske ou pa fè pati menm ekip avè m* ». Epi avoka a di, « *Se vre ou gen rezon* ». La tou li kòmanse detaye kisa Berto Dorcé remèt diran karyè l nan Lajistis.

M ap ban kè bon moso. Li di : « *Ou te arete lè w te jij nan Miragwán. Ou menm pran youn tou prizon nan lane 1997 pou trafik dwòg. Epi jan w vin rich nan move zafè, anverit, sa montre byen klè ke Mèt Levelt Milord avè w pa vrèman fè pati menm ekip* ».

N ap sote youn ti pati pou n tonbe sou sa m ta rele youn kalòt li bay minis la. Men li : « *Mesye Minis, olye m ta ekri sa m ap ekri a, m ta ka ekri youn lèt demisyon voye ba w. Men m deside fè òtreman. An reyalite, se ou menm ki pa nan plas ou nan sistèm Lajistis peyi a, ale wè pou w ap dirije Ministè Lajistis ak Sekirite Piblik, ki gen responsablite debarase sosyete a de mounn k ap vyole tout règ* ».

Epi l fwote nen Minis Dorcé nan bagay santi menm. Men li: « *Se tou lòt jou, nan atik New York Times, 12 desanm nan, gen revelasyon ki fèt sou baz youn rapò 'DEA' (òganizasyon ameriken pou siveye dwògmann) ki montre kijan w te mele nan afè bato Panama a ki te chaje ak 1 100 kilogram dwòg. Se youn wont pou la sosyete !* »

Epi li bay Berto youn lòt sabò: « *Alò, ak kout plim sa a, m ap fè w konnen ke si mounn move repitayon tankou w kapab an penpan jan w ye a, se paske mounn debyen, pa sajès, prefere fèmen bouch yo. Lè yo pa pale konsa, yo louvri pòt byen laj pou mounn ki ta fèt pou nan prizon vin twouve ke se yo ki anchaj lalwa. Li lè li tan pou Ministè Lajistis ann Ayiti sispann vin youn kote pou youn bann woule m 2 bò ak kriminèl vin kache, pou se mounn onèt ki gen bonjan repitasyon, ki pa nan kòripsyon ki pran manyèt la* ».

Anvan l fini ak lèt la, mèt Milord bay minis la youn konsèy : « *Mesye minis, mwen swete lè w fin li lèt tou louvri sa a, wa gen youn tirès konsyans rete, pou w chita ekri lèt demisyon w, admèt ke w repanti pou jan w sal repitasyon tout nasyon an, sitou Lajistis pandan w aksepte pou dirije Ministè Lajistis ak Sekirite piblik. Paske, anverite, plas ou se anndan youn prizon* ».

Ēske Premye minis la nan menm ekip ak minis Lajistis la ?

Pandan m ap kanpe la a sou jan mèt Milord fin dezabiye minis Lajistis Aryèl Anri a, m ap mande sa k pral pase si Berto Dorcé pa bay demisyon l semèn sa a menm. Ēske Aryèl Anri pa fèt pou revoke l touswit ? Amwens ke Premye minis de fakto a konnen ke li menm ak minis Lajistis li a fè pati menm ekip la.

Alò, m ap fè Premye a sonje ke se pa Berto ki te vrè non msye nan premye batistè li te genyen an. Se apre kout prizon li te pran pou kesyon dwòg la, li the chanje jan non an eple. San dout ak tout pouvwa li genyen, nou pa konnen si l pa t al nan *Archives nationales* la menm fè chanje sa. Bon non msye se te ***Berteau*** Dorcé. Nou te ekspliike tou sa nan atik nou te fè sou li a nan premye semèn mwa desanm ane pase a, jis apre li te nonmen kòm minis Lajistis, nan dat 28 novanm. Vrèmman, Premye minis la pa ka di li pa t okouran. Nan koze sa a se franse ki di pawòl la byen : « *Qui se ressemble s'assemble !* » Men gen mounn ki prefere jan yo bay menm pawòl la an angle : « *Zwazo menm plimay vole ansanm !* »

TiRenm/
Grenn Pwonmennen
19 janvye 2022
raljo31@yahoo.com

Journal 19-26 janvier 2022.qxp_HO 1/19/22 5:09 AM Page 7

HAPPENINGS!

Continued from page 1

homeless, and causing economic damage of about 80% of the GDP, according to what was reported. And most have wondered what became of the slogan *"Building [Haiti] Back Better!"*

Call it insensitivity or what you may, the action of the U.S. government on January 12 leaves a bad taste in the mouth of many Haitians and non-Haitian supporters of the cause of that martyred land, which has yet to get a break from all sorts of misfortunes, both from nature and humans, some considering themselves superior. Imagine that the Biden administration chose that day to deport four planeloads of would-be Haitian refugees to Haiti!

Pastor Alderette Kébreau, of the International Ministry of Jesus Christ Heart congregation in Brooklyn, who has been keeping tab on the administration's treatment of the Haitian asylum seekers, sent this note: *"On a day like this, @POTUS, @VP & @SecMayorkas scheduled 4 flights to Haiti; 2 are en route, making it the 136 flights since 09/19."* She further commented: *"Yet Pres. Biden took a knee with the Haitians in Little Haiti in Fl. On this day, the biggest and darkest date, they sent Haitian refugees back. I won't forget!"*

The U.S. Senate spouses the cause of Haiti

On January 14, in a rare bi-partisan vote, the U.S. Senate approved a law that must be considered as supportive of the Haitian people against their leadership deeply involved in corruption and human rights abuses. Coming in the context of the 12th anniversary of the 2010 earthquake, it is a relief for the people and a warning to those who must account for acts of depredation and violence that have contributed in making Haiti the basket case it is.

The legislation, *"Haiti Development, Accountability, and Institutional Transparency Initiative Act* (S-1104) was first approved last June by the Lower House and advanced to the Senate Foreign Relations Committee where Senators Ben Cardin (Democrat, Maryland) and Marco Rubio (Republican, Florida) were its sponsors. They warmly applauded the action of their colleagues.

Now the bill is returned to the House for a review of the new legislation. Understandably so, considering events that have occurred in Haiti since June, including the assassination, in July, of de facto President Jovenel Moïse, and the August 14 earthquake and a hurricane two days later, to name just those. It's believed that the House will act quickly in harmonizing their version with the new one and send S-1104 to President Biden for his signature.

Some people wonder whether the president will sign the bill into law, because it is far ranging in its demands, especially dealing with corruption going back to the 2010 earthquake and with major human rights violations by Haitian authorities, who appear to have had the blessing of the American government anyway.

Some analysts have put emphasis on the demand by the Senate for a thorough investigation into the assassination of President Moïse. Indeed, that appears on page 13 of the 17-page brief filed by the Senate and made public. However, it's in Section 4, beginning on page 4, that we find the main concerns of the Act in this bold headline, all in caps: ***"STRENGTHENING HUMAN RIGHTS AND ANTICORRUPTIN EFFORTS IN HAITI AND HOLDING PERPETRATORS OF THE LA SALINE MASSACRE ACCOUNTABLE."***

And it is spelled out in detail how what must be done: *". . .The Secretary of State shall prioritize the protection of human rights and anticorruption efforts in Haiti through the following methods: 1) Fostering strong relationships with independent civil society groups focused on monitoring corruption and human rights abuses and promoting democracy in Haiti. 2) Supporting the efforts of the Government of Haiti to identify persons involved in human rights violations and significant acts of corruption in Haiti, including public and private sector actors, and hold them accountable for their actions. 3) Addressing concerns of impunity for the alleged perpetrators of and the individuals who organized and planned the massacre in La Saline that took place on November 13, 2018. 4) Urging authorities to continue to investigate attacks in the neighborhoods of La Saline and Bel Air in 2019 that left dozens dead in order to bring the perpetrators to justice."*

Obviously, the Senators don't expect the current government in Haiti to undertake any investigation, as called for. The Prime Minister, Dr. Ariel Henry, is an emanation of the government under which the above-mentioned crimes occurred. It would be foolhardy to expect the government to commit hara-kiri.

Nonetheless, the Senators say this should be done within six months of the Act becoming law. Read on: *"Not later than 180 days after the date of the enactment of this Act, the Secretary shall brief the appropriate congressional committees on the events that took place on November 13, 2018, in the neighborhood of La Saline, in Port-au-Prince, Haiti, and the aftermath of those events."*

Of course, more massacres took place after La Saline. And any report concerning the crimes committed on Jovenel Moïse's

Levelt Milord, Esq.

ïpresident of the Port-au-Prince Bar Association, on August 28, 2020, must be prominent. He was gunned down, in front of his home, yards away from the presidential residence, the same one where Moïse himself was assassinated in the wee hours of last July 7. And the president knew the circumstances of the murder of the eminent lawyer. During a television interview two weeks after the fact, he blurted out, *"He [Dorval] died at 10:15 [pm], and three minutes later my wife showed me the video."* Those who believe in retribution say that Moïse had met karma.

Aware of how corruption impacted aid to Haiti after the 2010 earthquake, the Senators also addressed that issue in light of what must be done following the recent earthquake that destroyed parts of Haiti's Greater South. Here it is: *"The Secretary of State, in coordination with the Administration of the United States Agency for International Development shall prioritize post-earthquake, post-hurricane, and post-COVID-19 recovery and development efforts in Haiti through the following methods: 1) Collaborating with the Government of Haiti on a detailed and transparent development plan that includes clear objectives and benchmarks. 2) Building the capacity of Haitian-led public, private, and nongovernmental sector institutions in Haiti through post-earthquake and post-hurricane recovery and development planning. 3) Assessing the impact of the recovery efforts of the United States and the international community in Haiti since January 2010."*

Undoubtedly, the Senators, in a bi-partisan stance, show that they are on a different page from that of President Biden. Thus far, his administration has kept its support of Ariel Henry who, though a Jovenel Moïse appointee, is under a cloud of suspicion as being implicated in the assassination of his mentor. Only an interim government of honest individuals, not implicated in acts of corruption and in human rights abuses can undertake the reform needed to get Haiti on the path to development in a secure environment, which will make possible democratic elections which were banned under the presidency of Jovenel Moïse.

A report of the CEPR on the 12th anniversary of the 2010 earthquake

In a detailed report about how *"Build [Haiti] back better"* has failed was issued on January 12 by the Washington-based Center for Economic and Policy Research (CEPR). Written by Jake Johnston and Annee Lorentzen, it is entitled: *"Capacity Development for Whom? An Agenda for USAID Reform in Haiti."*

The writers say that their report is based *"on 12 years of investigation into USAID operations in Haiti and on interviews with development experts, leaders of Haitian organizations, individuals working with USAID contractors, USAID officials, and congressional staff."*

In their findings, they conclude that *"The US response is now remembered for diverting millions of dollars to Beltway-based contractors while bypassing Haitian organizations, for its lack of transparency, and for promises undelivered while people in Haiti suffer."*

It appears that the *"building back better"* was overwhelmingly concentrated on fattening American organizations. Consider that *"only 3 percent of USAID spending has gone directly to private companies or organizations based in Haiti, while more than half of all USAID spending has gone to a handful of firms in Washington, D.C; Maryland; and Virginia."*

The writers are specific when they mention at least two concerns that received the bulk of the millions, some $13.5 billion, that were collected for Haiti in the aftermath of the 2010 earthquake. Read on: *"Chemonics International and Development Alternatives Inc., are for-profit companies that have received 20 percent of all USAID contracts and grants awarded for work in Haiti over the past decade-plus, and are two of the largest recipients of USAID funding worldwide."*

With that kind of a lead provided by CEPR, much of the work has already been done for those who will undertake the investigation required by Act 1104 of the Senate into the mishandling of the aid to Haiti which, 12 years later, is in a far worse situation than before the earthquake.

I am heartened by the conclusion of the CEPR report which follows the position I took back in 2010, when I had launched a campaign for Haiti's presidency, calling for the "decentralization of Haiti." While in charge of the Embassy in Washington during the earthquake, I had called for the government to take advantage of the people fleeing Port-au-Prince, to undertake aid distribution outside of the capital and work with local authorities. It was obvious that too much was concentrated in the capital, for the earthquake had hit one fifth of Haiti's landmass, yet the economic damages caused amounted to 80% of GDP. We should move from the concept of the "Republic of Port-au-Prince to the Republic of Haiti."

Read below the reforms proposed by the CEPR, *"if USAID is to truly assist Haiti 'on its own development journey to self-reliance'":*

"Establish a permanent presence outside of Port-au-Prince;

"Perform a mapping exercise to identify local organizations in Haiti;

"Make every effort to empower the local mission and local staff;

"Establish a pilot program focused on supporting local partners;

"Fully incorporate community engagement and feedback into the contracting process;

"Provide direct support to Haiti's Directorate General of Civil Protection (DGPC)."

There can't be a better program of decentralization. And only the decentralization of Haiti will help in the development of the country, as local communities retain their inhabitants who don't have to flock to Port-au-Prince, and from there to the rest of the Western Hemisphere, right up to the U.S.-Mexico border in Del Rio, Texas, to be airlifted back to the hell-on-earth from which they had originally fled.

RAJ
19 January 2022
at *raljo31@yahoo.com*

Journal 19-26 janvier 2022.qxp_HO 1/19/22 5:09 AM Page 8

LES LIVRES

Suite de la page 5

solution des Chambres par l'Occupant, sous le gouvernement de Sudre Dartiguenave. Durant la campagne électorale américaine de 1920, aux États-Unis, Franklin Delanoë Roosevelt se vantera d'avoir écrit lui-même, pendant qu'il était secrétaire adjoint de la Marine américaine, cette constitution qu'il qualifiait de « *pretty good one* ». La Constitution octroyant aux étrangers le droit d'acquérir des terres est alors soumise à la ratification populaire, sous la supervision des *Marines*, et le président républicain et isolationniste américain Warren G. Harding lui-même en dira par la suite : « *C'est une constitution, appelée plébiscitaire, que les baïonnettes nord-américaines ont enfoncée dans la gorge du peuple haïtien* ».

En effet, il y eut 98 225 OUI, contre 768 NON, soit un pourcentage de 99,92 % à la tenue du référendum haïtien de 1918. Un deuxième référendum servira en 1935 à approuver un projet de refonte totale de la Constitution élaboré par le Législatif à la demande de Sténio Vincent.

Dans la conception des dirigeants haïtiens, le référendum, est un acte de gouvernement fort qui doit être gagné avec une majorité écrasante, peu importent les moyens utilisés à cette fin. L'ancien colonel Astrel Roland a raconté dans *Le naufrage d'une nation* comment il a, à la demande du gouvernement Vincent, utilisé les campagnards de l'arrondissement de Jacmel avec l'aide du préfet Barnave Craft pour assurer le succès du référendum de 1935.

Le scénario du référendum à l'américaine se répétera avec celui du 22 juillet 1985 organisé sous Jean-Claude Duvalier, par Roger Lafontant, pour obtenir l'approbation de la constitution adoptée cette même année. Bien que le gouvernement eût alors perdu sa base populaire, il gagna ce référendum avec une majorité incroyable de 99,98 %. Personne ne prit cette farce au sérieux, mais le résultat était presque le même que celui obtenu avec le modèle américain de 1918, soit 99,92 %. Comble de l'hypocrisie, les membres de la Commission Forbes dépêchée en Haïti pour enquêter en 1930 sur le déroulement de l'Occupation indiquèrent clairement aux autorités haïtiennes que le gouvernement américain ne reconnaîtrait les résultats des consultations électorales qu'à la condition « *qu'elles se soient déroulées sans violence et sans fraude* ». Les dirigeants haïtiens n'en ont cure. Avec la complicité de l'ambassade américaine, ils manipulent les scrutins à leur guise, réinventent la méthode du bourrage des urnes qu'adoptera Vladimir Poutine pour assurer ses réélections, intimident les électeurs et proclament les résultats qu'ils désirent.

Au tournant du millénaire, l'intervention américaine dans le processus électoral se fera sans faux-fuyants avec les Clinton qui dicteront d'autorité aux membres du Conseil électoral les résultats des scrutins tenus après le séisme de 2010. Dès lors, toutes les dérives étaient possibles, et le pays se trouvera une fois de plus livré à lui-même. Dans le même temps, il était ravagé par un violent séisme, et le personnel militaire de l'ONU y introduisait une épidémie de choléra de souche népalaise qui fit une véritable hécatombe.

Une constante trop souvent négligée

Entre l'assassinat de Dessalines en 1806 et celui de Jovenel Moïse en 2021, il y a eu une accalmie de 106 ans commencée après le lynchage de Vilbrun Guillaume Sam en 1915. Celle-ci s'explique, non par un adoucissement des mœurs ou des traditions politiques, mais par un remodelage des coups de force. Tandis que l'Occupation mettait fin à l'hégémonie des généraux venus du Nord pour confier le pouvoir à des civils, elle ouvrait une ère de manipulation des urnes et de coups d'État que je qualifierais de « *coups de force immaculés* ». Cette nouvelle pratique a été inaugurée avec l'Affaire Calixte en 1937, sous Sténio Vincent, puis appliquée systématiquement contre les présidents Élie Lescot en 1946, Dumarsais Estimé en 1950, Paul Eugène Magloire en 1956, Daniel Fignolé en 1957, Leslie Manigat en 1988 et Jean-Bertrand Aristide, une première fois en 1991, puis une deuxième fois en 2004.

La grande innovation des coups d'État de l'après-1935, c'est qu'ils doivent se faire et se font en réalité sans effusion de sang, tout au moins au niveau de la présidence. En outre, leurs instigateurs veulent ou prétendent tous assurer le respect de la Constitution et assurer la paix des rues, la sécurité des foyers et la protection des biens et des vies humaines. Ainsi emballés et présentés au public, les coups d'État semblent correspondre à la mission primordiale de l'Armée. Le président est alors forcé d'abandonner le pouvoir et de partir pour l'exil sous la menace des armes, de la rue ou des deux, mais sa vie est protégée par le général en chef ou le colonel qui aspire à le remplacer. Sa vie doit être protégée, car le futur chef d'État doit avoir les mains propres, immaculées.

Ce nouveau chapitre de notre histoire s'ouvre ainsi avec l'Affaire Calixte en 1937. La tentative de coup d'État contre Sténio Vincent au profit du colonel Démosthène Calixte commence cette année-là par un coup de feu qui blesse le chef de la Garde présidentielle, le colonel Durcé Armand. Presque tous les conjurés sont réunis autour du président quand il se rend à l'Hôpital militaire de Port-au-Prince au

Suite en page 14

LES JOURS DES GANGS ARMÉS SONT-ILS COMPTÉS ?

Promesses du Sommet de la Louisiane

Projet de lancement de mandats d'amener en série...

Suite de la page 5

Il a expliqué, toutefois, qu'il est possible que les kidnappeurs, qui opèrent sans restriction aucune, deviennent des victimes de «*rapt*». Car, une fois émis un mandat international contre un d'entre eux, il deviendra immédiatement, à son tour, « *candidat au rapt* », le procédé par lequel sera exécuté le mandat d'amener.

Le cheminement des résolutions du Sommet sur le terrain

En ce qui concerne le cheminement des résolutions du Sommet sur le terrain, en Haïti, ceux qui ont fait le déplacement en Louisiane ne doivent pas ignorer que la situation ne sera pas facile. Surtout que des voix s'élèvent déjà contre les initiatives dégagées, suite aux réflexions qui ont fait objet de discussions, au cours de cette semaine.

Immédiatement que la nouvelle de la nomination de Fritz Alphonse Jean est parvenue à Port-au-Prince, au moins un politicien proche d'Ariel Henry s'est prononcé contre lui. C'est, par exemple, le cas de l'ex-député Jean Tolbert Alexis. Il estime qu'il est absurde de croire qu'un président de la République d'Haïti puisse obtenir sa nomination à l'étranger. Il semble vouloir dire à ceux qui se sont embarqués dans cette logique de suivre l'application de cette théorie sur le terrain.

À son tour, voulant envoyer un signal clair aux congressiste de Bâton-Rouge, Ariel Henry a déclaré, dans la cadre de l'investiture de la ministre de la Culture, Emmelie Prophète que « *Le prochain locataire du Palais national sera un président élu librement et démocratiquement par la majorité du peuple haïtien* ».

Henrino Destinoble membre de l'Accord de Montana, intervenant au Sommet, déclaré sans qualité pour représenter cet Accord.

Le lieutenant général Russel Honoré aux Haïtiens, saisissez la chance qui passe.

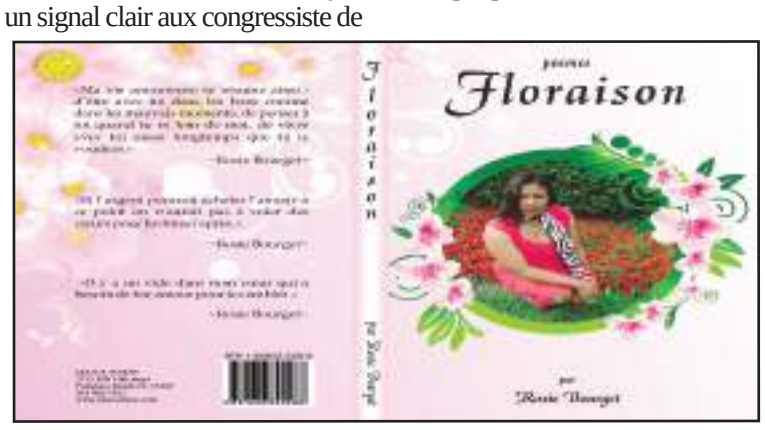

460 Peninsula Blvd.
Hempstead, New York 11550

516-489-5925

CLOSED ON MONDAYS

Tues-Wed-Thurs 10:00 am-9:00 pm
Friday 10:00 am - 10:00 pm
Saturday 10:00 am - 10:00 pm
Sunday 10:00 am - 5:00 pm

Journal 19-26 janvier 2022.qxp_HO 1/19/22 5:09 AM Page 9

GetCoveredNYC
Enskri Jodi a!
Plan asirans sante yo pi abòdab kounye a pase tout lè.
ÈD POU ENSKRIPSYON GRATIS DISPONIB.
Jwenn èd pou ou jwenn yon plan ki bon pou ou.
Rele 311 oswa vizite **nyc.gov/getcoverednyc** pou ou konekte ak yon Espesyalis GetCoveredNYC.
NYC

Journal 19-26 janvier 2022.qxp_HO 1/19/22 5:09 AM Page 10

ÉDITORIAL

Le Sommet de la Louisiane : Une catastrophe avant la fin

Faute de parvenir à une entente de sortie de crise, en dépit des différents accords trouvés, les parties haïtiennes se trouvent, aujourd'hui, divisées en deux camps, une évoluant à Port-au-Prince, l'autre à Bâton-Rouge, en Louisiane. Deux groupes séparés, le premier piloté par les Haïtiens, le second, sous la houlette des Américains, par procuration. Tombés les masques ! Avant même la fin de cette conférence, la catastrophe est constatée, car, d'ores et déjà, par accident ou malice, l'issue annoncée par les organisateurs de la rencontre étatsunienne n'est pas au rendez-vous. Quant aux acteurs, sur le terrain, ils ne semblent pas bien cheminer, risquant même aussi de butter sur des écueils. Il semble opportun de dire, après tous ces mois ponctués de négociations inter-haïtiennes, on n'est pas sorti de l'auberge.

Ce sommet programmé pour durer une semaine, du 13 au 19 janvier, ceux qui n'étaient pas dans le secret des dieux ont été pris au dépourvu par l'annonce du choix d'un président intérimaire et premier ministre, après à peine deux jours. Alors que les participants s'attendaient, tel qu'il a été annoncé, à la « *fusion* » des neuf accords déjà trouvés en un seul, avant le choix du leadership intérimaire pour une période déterminée. Autrement dit, il était question de lancer un dialogue dont l'ultime objectif consisterait à engager Haïti dans la voie de la normalité. Mais, il semble que le processus, qui a accouché du choix du chef de l'Exécutif et celui du gouvernement, ait été mené en circuit fermé. Autrement dit, que celui-ci ait été imposé par les bailleurs de fonds de cette conférence.

En effet, dans l'annonce qui a été faite, captée dans un tweet lancé par le lieutenant général américain retraité Russel Honoré, Fritz Alphonse Jean, ex-gouverneur de la Banque de la République d'Haïti (BRH), est désigné président provisoire. Ce geste a été très mal accueilli, car nombre de personnes présentes à Bâton Rouge entretenaient des réserves, car évoquant en privé l'ombre du grand voisin sur les décisions politiques haïtiennes. Certains d'entre eux se sentaient même « *outragés* » par l'« *attitude cavalière* » affichée par le général Honoré, à qui est attribué le rôle de « *facilitateur* » du Sommet. Il est accusé de se comporter «*comme s'il menait son armée à la guerre* ».

Les dernières décisions émanant du Sommet portent tous ceux qui maugréent leurs ressentiments, par rapport à l'ingérence des Américains, dans les choix politiques haïtiens, d'interroger les organisateurs du Somme, notamment de qui le général tient ses mots d'ordre dans le pilotage des séances. Et, bien que tard venu, il est encore opportun de demander « *qui paie la facture* » ? Puisque, selon des participants interrogés, au Sommet de la Louisiane, ils ont eu l'opportunité de faire un voyage « *tous frais payés* » (billet d'avion, transport sur place, en sus d'être nourris aux frais de la princesse).

D'autre part, d'aucuns se demandent comment en est-on arrivé à la phase de nomination d'un président, surtout qu'il n'a pas été tenu de débats sur les différents accords pour que chacun se laisse convaincre, à bon escient, du bien-fondé des arguments pour accepter de renoncer à leurs personnalités respectives, c'est-à-dire aux motifs pour lesquels ils privilégieraient tel accord par rapport à un autre. Autrement dit, les points sur lesquels ils étaient d'accord pour que la « *fusion* » soit faite.

En tout cas, aucun document sérieux de cette nature n'a été, jusqu'ici, élaboré, sinon qu'une seule et unique page est produite disant que les adeptes des différents accords étaient «*prêts à rejeter* » les leurs au profit de l'ultime protocole appelé « *Accord unitaire de la Louisiane* ». Un document, somme toute, qui, selon plus d'un, présente les contours d'un « *texte rédigé ailleurs* », puis parachuté au Sommet, et soumis à la consommation des assistants.

Mais il est curieux de constater comment les électeurs de Fritz Jean, à Bâton-Rouge, donnent dans le panneau par rapport aux vrais « *pilotes* » du Sommet pour jeter leur dévolu sur l'ancien gouverneur de la Banque centrale d'Haïti, pourtant se trouvant en mauvaise posture en Haïti. Si certains se croient autorités à l'avoir retenu comme candidat à la présidence intérimaire, dans le cadre du Sommet de la Louisiane, à l'occasion de rencontres privées, sans doute « *arrosées de promesses alléchantes* », à Port-au-Prince, en Haïti, il n'est pas en odeur de sainteté. N'a-t-il pas été rejeté comme Premier ministre pressenti désigné par Jocelerme Privert, en 2015 ? Dans les milieux intéressés, on argue que les parlementaires PHTKistes l'avaient supplanté. Mais, il semble que ses déboires aient eu une origine toute autre. Gouverneur de la Banque centrale, il avait vendu un fort pourcentage des réserves d'or du pays, à un moment où l'achat était plutôt à l'ordre du jour.

Certes, dans un article, publié dans l'édition du 26 février 2016 de la publication en ligne Alterpresse, dû à la plume de l'économiste et spécialiste en administration publique Gary Olius, est dénoncée la mauvaise gestion de la réserve d'or haïtienne, notamment la décision calamiteuse de M. Jean. L'auteur écrit à ce sujet : « *(...) un malin génie lui a inspiré la velléité indomptable de se débarrasser de 93,43 % du stock d'or de la République d'Haïti. Cette décision inconsidérée et prise à la va-vite n'a pas ému grand monde et il n'y avait que votre serviteur qui a pris le risque de publier deux textes là-dessus. Mais la BRH de Fritz Jean a mis tout son poids dans la balance pour couper court à toute possibilité de débat ex-ante ou ex-post sur la question*».

M. Olius souligne : « *La BRH, sous l'ordre du tout-puissant Fritz Jean, a vendu 18,581.887 onces d'or à 258,40 $US l'unité. En février 2013, l'or se vendait à 1,800 $US l'once, et après une baisse spectaculaire il se vend actuellement à environ 1,100 $US l'once* ».

Plus loin dans ce même article, Gary Olius argumente : « *(...) en restant indifférente au pseudo-effet de mode qui prévalait en 1999-2000, elle aurait augmenté ses actifs de plusieurs dizaines de millions de dollars. Si, au lieu de vendre, Fritz Jean avait pris la décision de porter le stock d'or à l'équivalent de 10 % du portefeuille de la BRH, cette augmentation serait de l'ordre de plusieurs centaines de millions de dollars*».

Dans la logique de cet économiste, ce mauvais jugement de Fritz Jean, simple gouverneur de la Banque centrale, fait subir des pertes énormes à la République. On peut imaginer son impact en tant que chef de l'État, en attendant d'établir les raisons qui l'avaient porté à prendre cette décision, à l'époque de cette transaction.

Pour l'instant, M. Jean a le privilège de porter deux chapeaux : nommé président provisoire de la transition, par le Sommet de la Louisiane; il a également fait le dépôt de ses documents, en tant que candidat à l'élection primaire organisée dans le cadre de l'Accord de Montana. Il semble que l'ancien gouverneur de la Banque centrale d'Haïti ait de meilleures chances d'accéder à la présidence provisoire de son pays, étant l'unique candidat des électeurs de Bâton-Rouge. Dans ce cas, il a déjà la présidence dans le sac.

Mais il faut aussi poser la question : Ceux qui ont fait choix de Fritz Alphonse Jean comme président provisoire, en Louisiane, ont-ils pris le temps d'évaluer ses mérites et compétences ? Ou bien ont-ils réagi favorablement à une candidature imposée par les bailleurs de fonds et des décideurs *made* ailleurs, et dont les intérêts ne coïncident pas avec ceux du peuple haïtien ?

Finalement, les tenants de Montana, de leur côté, n'avancent pas sans encombre dans leurs initiatives. Car rien n'autorise à croire que les ententes trouvées puissent permettre d'aboutir aux objectifs visés, les démons traditionnels, notamment l'hypocrisie, la rivalité stérile et la jalousie restant en tapinois à chaque tournant. Mais, pire encore, la notion d'une présidence collégiale constitue une véritable pierre d'achoppement à cette initiative. Elle risque de tout chambouler, et, au bout du compte, faire échec à un bon début.

En tout état de cause, si le Sommet de la Louisiane s'est révélé une catastrophe, avant même de prendre fin, les secteurs agglutinés autour du projet de Montana portent en eux le ferment de leur échec. Mais pourquoi les acteurs politiques s'acharnent-ils à ignorer les prescrits de la Constitution pour combler une vacance présidentielle : le juge le plus ancien de la Cour de cassation ?

HAITI OBSERVATEUR

Haïti-Observateur
P.O. Box 356237
Briarwood, N
Y 11435-6235Tél.
(718) 812-2820

SUBSCRIPTION FORM
BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Haïti
Haïti-Observateur
96, Avenue John Brown, 3ème étage
Port-au-Prince, Haïti
Tél. (509) 3734 0797 ou
(509) 2234-0783

CANADA
Haïti-Observateur
Gérard Louis Jacques
514 321 6434
151 rue Hôtel DR L'Orange
12275 Joseph Cascavan
Montréal H3N2C7

EUROPE, AFRIQUE ET ASIE
Un service spécial est assuré à partir de Paris. Intéressé qu'il s'adresser au :
Joseph Clauzon Valmir
13 bis Avenue Hoche, appt 11
75370 Paris St. Gervais France
Tel (33 1) 43 63 26 10

ÉTAT-UNIS
1 an classe
__ 49.00 $ US pour six (6) mois
__ 90.00 $ US pour un (1) an

AFRIQUE ET ASIE
__ 55.00 US pour six (6) mois
__ 105.00 US pour un (1) an

CARAÏBE ET AMÉRIQUE LATINE
1 an classe
__ 75.00 US pour six (6) mois
__ 140.00 US pour un (1) an

EUROPE
__ 75 EUROS pour six (6) mois
__ 125 EUROS pour un (1) an
Par mandat postal en monnaie française

Name/Nom _____
Company/Compagnie _____
Address/Adresse _____
City/Ville _____ State/Etat _____
Zip Code/Code Régional _____ Country/Pays _____

Tous les abonnements sont payables d'avance par chèque ou mandat bancaire.

Journal 19-26 janvier 2022.qxp_HO 1/19/22 5:09 AM Page 11

EDITORIAL

The Louisiana Summit: A disaster before the end

In the absence of an agreement to end the crisis, despite the various agreements reached, the Haitian parties are now divided into two camps, one in Port-au-Prince, the other in Baton Rouge, Louisiana. Two separate groups, the first led by Haitians, the second, under the leadership of the Americans, by proxy. The masks have come off! Even before the end of this Summit, there's a catastrophe in the making. Already, by accident or malice, the outcome announced by the organizers of the American-sponsored meeting is not forthcoming. Whereas the actors, in Haiti, don't seem to be making any good progress, even risking to run into some pitfalls. It wouldn't be wrong to say that, after all these months of inter-Haitian negotiations, we're still not out of the woods.

With the summit scheduled to last a week, from January 13 to 19, unaware, some participants have been caught off guard by the announcement of the choice of an interim president and prime minister, after barely two days. Indeed, a surprise for most who had expected, as announced, that nine agreements already reached would be "merged" into one. Afterwards, discussion would take place on the choice of the leadership team for a specified period. In other words, the idea was to launch a dialogue whose ultimate goal would be to put Haiti on the path to normalcy. However, it seems that the process, which resulted in the choice of the head of the Executive as well as the head of government, was a closed-circuit affair. In other words, it was imposed by behind-the-scenes sponsors of the Summit.

In the announcement that was made, via a tweet by retired U.S. Lieutenant General Russel Honoré, it's Fritz Alphonse Jean, former governor of the Bank of the Republic of Haiti (BRH), who is designated as provisional president. The move was not well received by many, actually present in Baton Rouge, who have grave reservations on the process. Privately, they mention the shadow of the big neighbor on Haitian political decisions. Some even feel "outraged" by the "cavalier attitude" displayed by General Honoré, who is assigned the role of "facilitator" of the Summit. He is accused of behaving "as if he were leading his army to war."

The latest decisions from the Summit lead to more grumbling on the part of those who criticize American interference in Haiti's political choices, questioning the independence of the Summit's organizers. They even wonder about who's giving orders to the general as he steers the sessions. In addition, although it is late in the game, it's still appropriate to ask, "Who pays the bill?" Because, according to participants interviewed at the Louisiana Summit, they were treated to an "all-expenses-paid" trip, including airfare, local transportation, in addition to being fed at the expense of the princess.

On the other hand, some people wonder how we got to the stage of appointing a president, especially since there hadn't been any debate on the various agreements. That's how to convince people who, arguing in good faith, would see the merits of certain agreements that would make them drop theirs. It would take that kind of exercise to arrive at the preferable agreement. It was on that basis that "merger" should be made, they thought.

In any case, no serious document of this nature has been drawn up so far, except for a single page stating that the supporters of the various agreements were "ready to reject" theirs in favor of the ultimate protocol called the "Louisiana Unitary Agreement." A document, the outlines of which, many believe, indicate it's a "text written elsewhere" and parachuted into the Summit as a fait accompli.

Curiously, Fritz Jean's constituents, in Baton Rouge, have fallen for the antics of the real "pilots" of the Summit, casting their lot with the former governor of the Central Bank of Haiti, even though he's not in good standing back home. Some may believe they have the authority to impose him as the candidate for the interim presidency, within the framework of the Louisiana Summit, after private meetings, undoubtedly "with enticing promises galore", in Port-au-Prince. Yet, in Haiti, he's not in odor of sanctity. Wasn't he rejected as the prospective Prime Minister appointed by Jocelerme Privert in 2015? In certain circles, it's argued that the PHTK, *Bald Headed*, parliamentarians had sunk his nomination. However, it seems that his setbacks had a completely different origin. As Governor of the Central Bank, he had sold a large amount of the country's gold reserves, especially at a time when buying, not selling, was in order.

That was made public in an article, published February 26, 2016 in the online edition of the *Alterpresse* publication, under the byline of economist and public administration specialist Gary Olius, who denounced the mismanagement of the Haitian gold reserves, including the calamitous decision of Mr. Jean. Here's what the author wrote on the subject: "*. . . a malignant genius inspired him the indomitable desire to get rid of 93.43% of the gold stock of the Republic of Haiti. This ill-considered and hasty decision did not move many people, and only yours truly took the risk of publishing two articles about that. However, under Fritz Jean, BRH put all its weight in the balance to cut short any possibility of ex-ante or ex-post-debate on the issue.*"

Mr. Olius points out, "*The BRH, under the order of the all-powerful Fritz Jean, sold 18,581,887 ounces of gold at $ 258.40 each. Whereas in February 2013, gold was selling at $1,800 per ounce; and after a dramatic decline, it is currently selling at about $1,100 per ounce.*"

Further on, in the same article, Mr. Olius argues: "*. . . by remaining indifferent to the pseudo-fad that prevailed in 1999-2000, it would have increased its assets by tens of millions of dollars. If, instead of selling, Fritz Jean had taken the decision to increase the gold stock to the equivalent of 10% of BRH's portfolio, this increase would be in the order of several hundred million dollars.*"

In the logic of this economist, this bad judgment of Fritz Jean, only as governor of the Central Bank, caused enormous losses to the Republic. One can imagine his impact as Head of State on the country, while people wait to establish the reasons that led him to make this decision, at the time of the transaction.

For now, Mr. Jean is privileged with wearing two hats: Having been named interim president of the transition by the Louisiana Summit, he also has filed his papers as presidential candidate in the Montana Accord for primary election. It seems that the former governor of the Central Bank of Haiti has a better chance of becoming the provisional president of his country as the sole candidate of the voters at Baton Rouge. In this case, he already has the presidency in the bag.

But the question must also be asked of those who chose Fritz Alphonse Jean as provisional president: Did the Louisiana participants take time to evaluate his merits and skills? Alternatively, did they react favorably to a candidacy imposed by donors, and decision-makers of foreign origin, whose interests do not necessarily coincide with those of the Haitian people?

Finally, the supporters of the Montana Accord, are not moving forward with their initiatives without a hitch. It's doubtful that the agreements reached can achieve the desired objectives, considering that the traditional demons, notably hypocrisy, sterile rivalry and jealousy, are still lurking at every turn. Worse yet, the notion of a collegial presidency is a real obstacle to this initiative. It risks upsetting everything, and ultimately defeating a good start.

In any case, if the Louisiana Summit has already proven to be a disaster, even before even ending, the sectors clustered around the Montana project carry within them the seeds of their failure. In this situation, one wonders why not resort to the Constitutional solution of choosing a president from one of the judges of Haiti's Supreme Court?

HAITI OBSERVATEUR

Haïti-Observateur P.O. Box 356237 Briarwood, N Y 11435-6235Tél. (718) 812-2820

SUBSCRIPTION FORM
BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Haïti
Haïti-Observateur
98, Avenue John Brown, Terrain Boyer
Port-au-Prince, Haïti
Tél. (509) 3794 0797 ou
(509) 2254 7865

ÉTAT-UNIS
1 an classe
__ 140.00 $ US pour six (6) mois
__ 90.00 $ US pour un (1) an

CANADA
Haïti-Observateur
Gérard Louis Jacques
514 621 6434
17 Haïti Dr. Crescent
12270 Joseph Cassavant
Montréal H3M3C1

AFRIQUE ET ASIE
__ 355.00 FF pour six (6) mois
__ 1205.00 FF pour un (1) an

CARAÏBE ET AMÉRIQUE LATINE
Tarif classe
__ 375.00 US pour six (6) mois
__ 640.00 US pour un (1) an

EUROPE, AFRIQUE ET ASIE
Un service postal est assuré à partir de Paris. Intéressé, qu'il s'adresse au Jean Claude Valmir
13 C Avenue Hoche, Appt. 11
75370 Le Pré St. Gervais France
Tel. (33 1) 43 53 35 10

EUROPE
__ 79 EUROS pour six (6) mois
__ 125 EUROS pour un (1) an
Par mandat postal international français

Name/Nom
Company/Compagnie
Address/Adresse
City/Ville State/Etat
Zip Code/Code Régional Country/Pays
Les abonnements sont payables d'avance par chèque ou mandat bancaire

Journal 19-26 janvier 2022.qxp_HO 1/19/22 5:09 AM Page 12

Sports

Suite de la page 16

ment
des arbitres FIFA.

3- Élection de Varieno Saint-Fleur

En raison de la suspension du président de la FHF par la FIFA, le COMEX s'Était réuni pour élire un président provisoire, en application des statuts de la FHF en vigueur. L'ancien dirigeant explique que, d'entrée de jeu, Rosnick Grant a annoncé qu'il n'est pas intéressé par l'intérim et qu'il voulait continuer à coacher les arbitres pour emmener au moins une femme et un homme aux Jeux olympiques 2024. Ses argumentations étaient convaincantes et celles-là ont fait balancer les votes au profit de Joseph Varieno Sain-Fleur, face à Monique André, qui a capoté de façon diabolique le Dr Yves Jean-Bart à des fins personnelles. L'ancien dirigeant témoigne que Mme André a failli évanouir quand Grant a déclaré, avant les votes, et je cite « *Entre mon cœur* (Monique) *et la raison* (Varieno) *j'ai opté pour la raison*». Rosnick Grant avait aussi argumenté la prédominance du doyen d'âge. *Si kout je Monique, te ka touye moun, Grant tap tou mouri sou plas.*

4- Visite du ministère des Sports

L'ancien dirigeant du COMEX explique également qu'après le bannissement injuste du Dr Yves Jean-Bart, le titulaire du Ministère de la Jeunesse, des Sports et de l'Action civique (MJSAC), Ronald D'meza, s'était rendu au Centre FIFA Goal, accompagné d'une délégation d'une vingtaine de personnes, incluant son prédécesseur, Edwing Charles. Grant a pété les plombs, car il n'avait pas aimé certaines interventions maladroites d'un membre de la délégation. Mais le ministre D'meza a rassuré tout le monde et Grant avait retrouvé son calme, au point d'accepter de se faire prendre en photo. Après cette réunion, sur la cour de la FHF, un membre de la délégation a déclaré « *Nap pete bouda Grant, li twò sou moun* ».

5- Élection définitive

Le témoin a enfin expliqué qu'après la décision définitive et surprenante de la FIFA contre le président, Rosnick suggérait qu'il y ait un seul candidat sorti du COMEX pour remplacer définitivement Dadou Jean-Bart, jusqu'à la fin de son mandat, en 2024. Chacun espérait le support de Rosnick Grant pour remporter le primaire au sein du COMEX. Fort de ses expériences malheureuses avec Monique André, Rosnick Grant s'abstenait de dire parmi les trois candidats, qui aurait son vote et pourquoi.

On connaît la suite, car Monique André a tout magouillé avec un certain Veron de la FIFA pour dissoudre le Comité élu et le remplacer par un Comité de normalisation dont elle est membre.

Pour conclure, l'ancien dirigeant a déclaré que Rosnick Grant est un grand stratège, il représente pour les arbitres ce que Nelson Mandela symbolise pour les Sud-Africains.

L'ex-dirigeant a émis son opinion en toute intime conviction, en disant que l'ingénieur Grant est un gentilhomme, qui trouve souvent des mots joviaux pour convaincre les gens. Ce dernier poursuit pour dire que, parfois il a du mal à distinguer quand M. Grant plaisante et quand il est sérieux. Rosnick Grant dit toujours que la vie est courte et qu'il entend mourir jeune, au-delà d'un siècle. Pour cela, il essaie toujours de vivre sans rancune. Selon cet ex-dirigeant, Rosnick Grant était perçu comme le successeur désigné du président Jean-Bart. Nombreux sont les dirigeants de clubs qui le respectent. C'est pour cette raison que, les comploteurs Monique André, Carlo Marcelin et leurs complices ont tout fait pour le sacrifier.

J.B.

Suite de la page 16

chevronnés, l'ASHAPS a été une référence, mais surtout un modèle pour d'autres secteurs qui ont emprunté également la voie du regroupement en association qu'elle a tracée. Les pionniers de l'Association ont laissé des traces indélébiles dans le milieu de la presse sportive en Haïti, leur travail a été salué par les autres secteurs de la vie nationale, qui reconnaissaient leur compétence et leur savoir-faire.

Au fil des années, l'ASHAPS a connu des bas et des hauts qui, sans nul doute, a terni son image. La décennie 2000 a été compliquée pour l'ASHAPS, qui a connu un passage à vide, après le départ de son secrétaire général d'alors Prien Dominique pour les USA. La relance de l'institution, avec Alexandre Leguy Peterson, comme secrétaire général, lui a permis de se replacer dans le milieu sportif, même s'il est tombé dans l'illégalité, après la fin du mandat de son Comité. L'arrivée du comité dirigé par le dernier secrétaire général de l'institution, Gesner Jean-Marie, n'a pas retiré l'ASHAPS dans l'illégalité, au contraire l'Association est replongée depuis dans une crise qui nécessitait une intervention des journalistes pour la redynamiser. La rencontre organisée le dimanche 16 janvier s'inscrit dans une logique de relance et de redynamisation de l'Association.

Dans une ambiance d'exercice démocratique, Kenson Désir, principal initiateur de la rencontre, a pris la parole pour présenter l'ordre du jour et donner les consignes qui allaient guider la réunion. Leguy Peterson, ancien secrétaire général de l'ASHAPS, a présenté un survol historique de l'Association. En absence d'Alix Carré, le premier secrétaire général de l'institution, qui devait assurer cette partie, Leguy a brillamment présenté les premières années de l'organisation marquée par l'excellence et la compétence des fondateurs. Il a, par la suite, mis l'accent sur les années de galères de l'association, qui ont conduit à son arrivée en 2019. Il a rappelé qu'il a tout mis en œuvre pour régulariser l'institution, en termes de reconnaissances légales auprès des entités nationales et internationales, doté l'institution d'un site, organisé les galas de l'ASHAPS et des séminaires pour les journalistes. Son passage a été remarquable, même s'il n'a pu, comme le veut les statuts, confier les rênes de l'ASHAPS a un comité élu. Tout de suite après, il y a eu des échanges fructueux entre les journalistes, des débats houleux, notamment sur la formation du comité de suivi. Deux propositions étaient

Suite en page 13

Suite de la page 16

ment, il est vrai, à l'époque bien appuyée financièrement par le régime en place. Ces dernières années, c'est à tous les niveaux6 de l'étage du football que le sport-roi a fait ses conquêtes, filles et garçons, et dans toutes les catégories d'âge.

Révolution dans le jeu

Justement, en 1986, les dirigeants prenant le courant de la lutte pour la démocratie, ont lutté farouchement pour décentraliser le sport roi et étendre sa pratique à tout le pays, et non plus à quelques clubs de la capitale. Le football se joue partout dans le pays et des championnats, qui n'avaient jamais existé, enflamment le pays chaque fin de semaine, de l'extrême pointe de la Presqu'île du Sud, jusque vers le Nord. Ouanaminthe à une équipe en D1 masculine, une en D1 féminine et une autre équipe avec une académie moderne en D2.

Le football féminin est devenu un véritable fleuron. Des progrès fantastiques, ces dix dernières années, et s'apprêtait à entrer debout, conquérant dans sa 50e année.

Longtemps négligé par la Fédération hattienne de football (FHF) n'a rien perdu de sa popularité, au cours des ans, comme en atteste le succès de la 1ère CONCACAF féminine 1991 financée par le gouvernement Aristide / Préval, fraîchement arrivé au pouvoir, en 1991. Mais le pays en sortit déçu, en quatrième position, loin derrière les USA (Desert Storm), qui passa un 12-0 à tous les adversaires. Seul le Canada s'en tira avec 5-0. Mia Ham, Michèle Akers offrirent un récital à chaque sortie, dans un stage conquis :

Depuis, les adeptes du football féminin souffrirent beaucoup. En 1995, l'arrivée du Dr Kyss Jean Mary s'accompagna d'un vent d'espoir que le football féminin allai6t enfin être traité sur un pied d'égalité avec son homologue masculin, mais à peine avait commencé son programme, la FIFA éteignit ce printemps en installant un Comité de normalisation à la tête de la FHF, en 1998.

La même philosophie, la recherche du progrès, en 2000, et la première démarche des dirigeants FIFA d'établir un programme d'élite pour le football féminin, avec le concours des clubs de la FHF fit l'effort de placer les meilleures joueuses du pays dans des collèges aux USA, qui sont la base du football aux USA. Ainsi, Erlie Thélot, Géraldine Calixte, Myrlande Terléus, Géraldine Valentin, Sainte Anne Pierre, Madeige Janvier, Monique Édouard, plus d'une dizaine de filles de talents furent inscrites dans des collèges aux USA, avec des bourses d'étude et élevèrent ainsi leur niveau de football. Revenues en Équipe nationale, de temps en temps, elles réussirent de beaux résultats, comme battre l'Argentine, aux Jeux de Santo Domingo. En 2001, également avec de très jeunes joueuses, Haïti monta une équipe U-19 avec Wilner Étienne et l'Argentin Claudio Fream, pour participer, à Tobago, aux éliminatoires Concacaf / FIFA de la première Coupe du monde féminine de la FIFA, Thaïlande 2004; Natacha Cajuste, Wisline Dorcé, Friska Badio, Paola Jean, Daphnée Cadet, Darlene Beausicaut, Lovelie Sanon furent les figures marquantes d'une formation peut-être excessivement trop jeune, qui tomba d'entrée face aux États-Unis, mais ne démérita point. Depuis, Haïti fut régulièrement présente aux éliminatoires, avec quelques bons résultats, mais tombèrent à chaque fois, face aux mastodontes de l'Amérique du Nord.

Hommage à Sheck Burowsky

Dans sa quête constante de retrouver l'élite régionale, en 2012, Haïti trouva un entraîneur américain de haut niveau, qui accepta d'entraîner gratuitement l'Équipe nationale. Mieux, il investit ses ressources et chercha de l'aide pour recevoir chaque année, dans son Indiana natal, la Sélection nationale, environ une trentaine de joueuses pour s'entraîner et jouer des matches aux USA, la FHF étant responsable des frais de poche des filles.

Chuck Burowsky et son staff travaillèrent sans frais aucun et les progrès furent fantastiques. Dommage, après un changement de ministre, l'État coupa les frais de poche et le programme dut être stoppé, en 2016, après quatre ans. La plupart des filles laissèrent d'ailleurs le football actif.

Camp Nous pour relever le défi

Entre temps *goudougoudou* secoua Haïti le 10 janvier 2010, et de partout dans le monde souffla un vent de solidarité avec Haïti. 32 personnes en réunion d'avant saison moururent dans l'effondrement du siège de la FHF, à l'avenue Christophe. Visionnaire, la FHF y voit une opportunité exceptionnelle pour lancer une politique de développement d'élite, en se dotant des infrastructures nécessaires. Sous l'influence de Blatter, la FIFA décida d'un fonds de solidarité qui fut utilisé pour construire un nouveau terrain, au Stade. La pelouse avait été détruite par les tentes installées par des sinistrés cherchant secours. Également, l'installation d'un système moderne d'éclairage. La Concacaf avait exigé que les matches internationaux devant tous être télévisés un éclairage spécial pour télévision HD était nécessaire. La FHF construisit aussi un siège social moderne, à Croix des Bouquets, zone, dit-on, protégée contre les séismes.

Le plus beau centre de la Caraïbe

La FIFA construisit un grand terrain régulier entouré de cinq autres terrains plus petits, aux alentours, un vestiaire avec salle pour hommes et pour femmes. Avec les mêmes fonds, le Centre fut doté d'un système d'éclairage avec une grosse génératrice de 100 kilowatts. Mieux, il fut construit un gym, salle de musculation avec tout. En plus, la FIFA construisit une coûteuse clinique de soins aux sportifs avec des équipements spéciaux et chers venant des États-Unis, pour soins aux blessés, aux massages de tout

Suite en page 13

Journal 19-26 janvier 2022.qxp_HO 1/19/22 5:09 AM Page 13

Sports

Suite de la page 12

nt sur la table, en ce qui a trait à la mission du comité de suivi et finalement celle qui limitait le mandat du comité à une période de quatre mois a été adoptée.

Le Conseil provisoire est issu d'un exercice de vote. 3 femmes se sont portées candidates pour deux postes et 7 hommes pour 5. À l'issu des votes, Bertinie Cherizard et Lourdie Lafortune, pour les femmes, ont remporté les deux sièges, et Papin Jean-Pierre, Kimberly Pierre, James Laurent, Kenson Désir et Henrique Orvil, pour les hommes, ont constitué le Conseil provisoire, qui dirige l'Association, depuis le dimanche 16 janvier, jusqu'au 24 mai 2022, où il doit remettre les rênes à un comité élu. Après concertation des sept membres, le conseil est ainsi constitué : Papin Jean-Pierre, coordonnateur, Kimberly Pierre coordonnateur adj., James Laurent, porte-parole, Kenson Désir, secrétaire, Henrique Orvil, conseiller, Bertinie Cherizard trésorière et Lourdie Lafortune conseillère.

Tout compte fait, la rencontre d'hier a été saluée par la presse sportive haïtienne. Les journalistes sportifs, souvent traités en parent pauvre, dans les médias, ont manifesté leur joie pendant toute la rencontre et ils espèrent que l'ASHAPS jouisse son rôle d'intermédiaire et de protecteur dans le milieu. Pour une institution, qui s'apprête à célébrer ses 36 ans d'existences, l'ASHAPS n'a pas su bercer la nouvelle génération, elle ne lui a pas donné un rêve, une vision et surtout une motivation. Le Conseil provisoire, qui a pour mission de faire un état des lieux de l'Association, rencontrera les associations sportives du pays, en vue d'inciter les journalistes à devenir membres, redorer l'image de l'Association et organiser l'élection pour un retour à la normale de l'institution, a du pain sur la planche. Pour l'instant, les membres du Conseil provisoire bénéficient de la confiance des journalistes, à eux de travailler à la renaissance pleine et entière de l'Association haïtienne de presse sportive, (ASHAPS).

R.S.

Suite de la page 12

out type, ce qui faisait une deuxième clinique, à côté de l'autre, pour les pathologies supplémentaires non sportives.

La FHF prit le soin de demander à la FIFA de payer elle-même toutes les factures des travaux et de signer directement les firmes.

Bâtiment Camp Nous : Un don allemand

Parallèlement, les jeunes de la Commission de sélection firent une grosse campagne sur les besoins d'Haïti, demandant des biens et pas d'argent. Ainsi, une firme, chaîne de télé allemande Sat- Ein organisa une campagne de levée de fonds, à l'occasion d'un match auquel fut invitée l'-Équipe nationale d'Haïti, à Aigsbourg, contre une sélection de vedettes sportives allemandes (Boris Baker, Gerd Muller, Aldair le Brésilien) furent quelques-unes des légendes ayant participé au match de bienfaisance. Avec ce fonds, la FHF recommanda aux Allemands de venir construire eux-mêmes une école au Centre FIFA Goal dotée de larges dortoirs de 60 lits, avec salles de classe, dortoirs pour les professeurs. Les Allemands choisirent une compagnie allemande pour ériger la construction antisismique qu'-ils baptisèrent eux-mêmes Camp Nous. L'inauguration se fit en grande pompe, lors d'un joli match entre des gloires haïtiennes et les vedettes allemandes (Boris Baker, le Tennisman, encore en tête) avec Philippe Vorbe, Mario Léandre, Montilas, Bruni, Eddy César, Éliphène Descollines, Tigana. Les Allemands promirent d'aider au fonctionnement de l'école, à condition que l'État haïtien participe au financement également.

L'avant dernière promotion de Camp Nous , les U-17, entraînée par les coaches vénézuéliens Gerardo Contreras et Christian Rivas.

Camp Nous pour former des joueurs d'élite

Jusque-là Camp Nous, mis sur pied, grâce au savoir-faire de Lionel Désir, secrétaire général de la FHF, depuis douze ans, agronome et aussi normalien expérimenté, avec le concours d'un spécialiste de la FIFA, qui avait été délégué pendant deux ans en Haïti, pour superviser la reconstruction du football haïtien. Camp Nous commençait à fonctionner sous des tentes données par « *Food for The Poor* ». Les jeunes purent donc s'installer avec un grand confort pour les filles. Au début, deux dortoirs étaient réservés aux filles et deux aux garçons, mais, bien vite, avec l'augmentation des effectifs pour un meilleur fonctionnement en toute sécurité, les garçons furent déplacés dans un autre dortoir en dehors de Camp Nous et en partie dans les dortoirs du ministère, en dehors du Centre Goal. L'expert de la FIFA, Yvon Avry, mit en place un programme de formation pour les coaches et des experts vinrent former les travailleurs sociaux devant encadrer, dans les dortoirs mêmes, les garçons et les filles, pensionnaires de Camp Nous.

Académie fédérale du Bel Air, un groupe de talents.

Une sélection rigoureuse

L'expert de la FIFA se dévoua et voyagea dans tous les départements du pays avec des coaches de la DTN, dont l'expérimenté James Morisset, pour recruter les premières pensionnaires de Camp Nous, une quarantaine de jeunes filles de 13-14 ans. Un groupe vint de Athletic Club, qui animait un très fructueux programme, à Cité Soleil.

Programme féminin, parallèlement Lionel Désir fit former un groupe de jeunes coaches dans tout le pays, des (conseillées techniques régionaux (CTR) devant suivre de près les jeunes de talent dans leur région appelées à devenir pensionnaires de Camp Nous. Les clubs féminins affiliés avaient aussi la mission de collaborer au succès du programme en dénichant des talents à placer en formations à Camp Nous.

Ainsi la première promotion de camp nous, Phiseline Michel, Jennifer Limage, Soveline Beaubrun, Jonie Gabriel, Kensia Destinvil, Batcheba Louis, Katrina Lamour, Sherly Jeudy, reçut son baptême aux éliminatoires U17, à Montego Bay (Jamaïque), en 2013. Très jeunes, elles tinrent tête au Mexique (1-1), sous la conduite de Sheck, en tous cas loin des gros scores qui étaient notre sort, lors des tournois précédents de la Concacaf.

Merveille à Cayman Islands

La deuxième promotion allait démontrer la force du programme. Parties incognito, sans aucun dirigeant, avec Wilner Étienne et Yvette Félix, Pierre Chéry, les accompagnant, faute de fonds, elles firent merveille aux Îles Cay man, se hissant en finale, sans dé faite, et tenant tête face au Canada, en finale, et perdant la première place du podium qu'après l'épreuve des penalties. Nerilai Mondésir gagnant le trophée Soulier d'Or de la meilleure buteuse, ceci au premier championnat U-15 de l'histoire de la Concacaf.

Cette deuxième promotion (Nelourde Nicolas, Magdala Macesa Kerly Théus, Mikerline Saint-Felix, Émeline Charles, Dolores Jean Thomas, Sarafina Joseph, Rosiane Jean, Tabita Joseph, Naphtaline Clerméus, Naphtalie Norté, Daphnée Auguste, Corventina Dumornay, Roseline Éloissaint, Mélissa Dacius, etc., etc., donnera de nombreux titres à Haïti durant son parcours, y compris une qualification manquée de justesse, lors de la Concacaf U-17, en mars 2016, à Cayman Islands, pour le Mondial Jordanie FIFA.

Académie régionale Stade Silvio Cator.

De même, pour le Mondial U-17 déroulé en Uruguay, en novembre 2018, nos U-17 étaient bien lancées dans la course à la qualification avant que le tournoi fut stoppé pour cause de violence, au Nicaragua; et lors de la reprise, trois mois plus tard, à Bradenton, en Floride, Haïti est passée tout près, tenant tête au Mexique, qualifié et qui allait devenir vice-champion du monde !

C'est elle qui, renforcée par des jeunes venues des catégories plus jeunes a donné la qualification au Mondial U-20 France 2018.

Pourtant, au fil du temps, les promotions ayant débuté plus tôt, leur formation ayant à leur service un staff renforcé de haut niveau de coaches ayant fait la Coupe du monde féminine, avec le Venezuela, quatre cadres recommandés vivement par Itala, et Jean Roland, Gerardo Contreras, en tête, sont venus vivre au Centre même travaillant, du matin au soir, à encore élever le niveau des filles et garçons de Camp Nous. Bénéficiant lors des grands rendez-vous de phase finale de coaches instructeurs de kinésithérapeutes de France.

Les plus jeunes irrésistibles

Et pourtant, les succès de Camp Nous étaient à leurs débuts, car les plus jeunes avaient encore plus faim. Ainsi, la U-15, d'-abord, entraînée par l'ex- internationale (jeunes nées en 2005) Wisline Dolcé et le jeune formateur Wadson Émile Junior et dirigée, par la suite, par l'expérimenté et exigeant Harold Edma, lors du Championnat U-14 de la Caraïbe, à Porto Rico, réalisèrent des scores quasi inédits en football pour marquer la bagatelle de 54 buts contre zéro disputé l'été 2019.

La plus jeune et dernière promotion de Camp Nous vient d'-être championne de la Caraïbe, en juillet dernier, en République dominicaine. Quelques jours d'-entraînement seulement avec la prometteuse coach Fiorda Charles, après des semaines d'absence montre clairement le niveau de préparation atteint par les footballeuses haïtiennes, en dix ans de travail de formation. Avec ces différentes jeunes, qui mangeaient, vivaient ensemble, travaillant durement et dans d'excellentes

Suite en page 14

Journal 19-26 janvier 2022.qxp_HO 1/19/22 5:09 AM Page 14

Sports

Suite de la page 13

tes conditions, HAITI IRAIT au prochain mondial avec de réelles ambitions au-delà de la simple participation.

Ce qui était réconfortant sur la vitalité et la garantie de progrès et de continuité dans les succès du programme. Dommage, d'abord, dès le début de la crise, les jeunes vivaient au centre, mais ne s'entraînaient, faute de matériels, même de nourriture de qualité. Puis, en décembre 2020 renvoya les plus grandes, leur faisant signer un document disant qu'elles abandonnaient Camp Nous. Des stars, plus d'une trentaine, n'avaient d'autres choix que de laisser le pays, renonçant aux contrats déjà signés en Europe, sans espoir d'études et de football de haut niveau, dont elles rêvaient, condamnées à une vie de souffrance, sans papiers, et même sans possibilité d'avoir le fameux TPS promis aux Haïtiens en situation illégale et n'ayant pas les moyens de payer les frais.

Voilà donc un programme prometteur détruit et dont chaque Haïtien devrait réclamer sa reprise immédiate. D'autant que le niveau du football allait atteindre des sommets encore plus élevés avec l'ouverture, en 2018 d'une académie régionale fédérale dans chaque ville, pour que nos futurs footballeurs commencent leur formation en football encore plus tôt. Formant des futurs footballeurs et footballeuses, de 7 à 11 ans, dans chaque ville de province, le nombre devant atteindre et progressivement passer des 70 initiales et s'étendre aux 140 communes du pays. Certaines villes ayant jusqu'à 4, 5, 7 académies, comme Port-au-Prince, ayant une au Bel-Air, Solino, Cité-Soleil, Damiens, Stade Sylvio Cator. Toutes ces académies ont été fermées depuis bientôt deux ans, en 2020. Encore une décision malheureusement méchante n'ayant rien à voir avec l'insécurité, étant des structures de proximité et ruinant l'avenir.

Où est passé l'argent destiné au financement de ces académies, et surtout le coûteux matériel que les sportifs utilisaient ? Dommage encore que les divers cris des parents, des coaches formateurs n'aient pas été entendus, ni par la presse ni et même par les organisations sociales engagées dans la défense des droits humains. Le sport n'est-il pas aussi un droit de l'homme ? Ne parlons pas de tous ces coaches de Camp Nous et des académies, qui ont été révoqués avec des dettes de plusieurs mois ? Tout aussi révoltant, le sort des quatre coaches vénézuéliens « *oubliés* », seuls sur la cour de Camp Nous, privés de tout, dans une misère atroce, impayés et obligés d'aller vivre en République dominicaine, et n'ayant pas les moyens de payer leur passeport pour rentrer dans leur pays.

Ki moun ka p di youn mo pou ti jèn sa yo ? Pour coaches yo ?

Pour 600 jeunes vedettes adulées, acclamées au Palais national, et le chef qui clame qu'elles ne connaîtront plus la misère, alors qu'elles traînent leur douleur jusqu'à Miami, New York sans aucun espoir, ou ces jeunes originaires des ghettos ayant voyagé et fait flotter le drapeau haïtien, et aujourd'hui ne pouvant plus aller à l'école. N'existe-il pas une loi qui interdit de fermer une école, surtout ne dit-on pas que fermer une école c'est « *ouvrir une prison* »?

J.B.

LES LIVRES

Suite de la page 8

chevet de ce dernier, qui est aussi du nombre de ses amis. Ils attendent seulement un geste du colonel pour faire feu sur le président, mais celui-ci préfère s'interposer entre eux.

À la chute d'Élie Lescot, le 6 janvier 1846, le major Paul Magloire, chef de la Garde du Palais, jouera un rôle similaire de tampon, protégeant la vie du président comme l'avait fait le colonel Calixte et laissant passer la direction de la junte militaire au colonel Franck Lavaud et au major Antoine Levelt. Le même scénario se répétera à la chute d'Estimé en 1950 avec les mêmes acteurs, qui ont seulement changé de grades, le général Lavaud, les colonels Levelt et Magloire. Le 13 décembre 1956, au renversement de Magloire, devenu président en 1950, les choses se passeront de manière légèrement différente. Dans le contexte d'une grève générale paralysant le commerce, les écoles, l'Université, les tribunaux, le président sera répudié par le haut état-major de l'Armée, contraint de démissionner et de partir pour l'exil. Donc, aucune effusion de sang.

L'après-1986

La succession de coups de force qui marque l'après-1986 suit le même scénario que les précédents, avec les renversements successifs de Namphy I et II, Prosper Avril, Leslie Manigat, Aristide I et II. La vie de ces chefs d'État est seulement menacée. Ils sont faits prisonniers, obéissent aux ordres des mutins et partent pour l'exil. Deux exceptions : Préval I et II et Michel Martelly favorisés par la présence d'une force étrangère d'interposition sur le territoire national.

De Dessalines à Jovenel Moïse, rien n'a donc changé et on se retrouve au point de départ, tant du point de vue historique que politique. Dans l'émission de grande écoute « *Lumière sur le monde* » diffusée sur YouTube, dans la matinée du dimanche 11 juillet 2021, l'écrivain Jean Fils-Aimé tentait de saisir les dessous de l'assassinat du président Moïse. Dans sa vision des choses, le président aurait été assassiné par des proches, et les Colombiens emprisonnés comme suspects auraient été appelés sur les lieux du crime après le fait pour brouiller les pistes. Le modèle des coups de force immaculés avait fait son temps !

Retour sur l'expérience américaine des référendums en Haïti

Pendant que les Américains respectaient chez eux les principes de base de la séparation des pouvoirs et du respect de la volonté populaire, ils introduisaient en Haïti des pratiques de manipulation des urnes qui durent encore. Le colonel Astrel Roland, qui a reçu sa formation militaire à l'école des Américains, durant le premier quart du 20e siècle, a relaté en toute franchise la manière dont il a dirigé le référendum de 1938, dans l'arrondissement de Jacmel, alors placé sous son commandement. L'auteur explique que, conformément aux instructions reçues, il effectua une tournée dans les campagnes environnantes pour les paysans à venir voter en masse pour l'un des trois candidats : M. Référendum, Dr Amendement et le Dr Pl ébiscite.

Ce fut un véritable succès. «*Les électeurs reçurent du préfet une petite somme d'argent, des mouchoirs et des provisions alimentaires. Ils nous chargèrent de transmettre leurs remerciements à M. Référendum qui, nous assurèrent-ils, pouvait compter sur eux; car ils en avaient assez des politiciens et de leurs mensonges* ».

Par la suite, Sténio Vincent utilisera les mêmes méthodes pour se débarrasser de onze sénateurs de l'opposition et faire approuver modification de la Constitution de 1932 qui interdisait sa réélection immédiate : « *Ils vinrent par bandes de plusieurs centaines votèrent chacun des dizaines de fois, dansèrent, mangèrent : ils reçurent de nouveaux cadeaux et s'en allèrent ivres de joie en entonnant des chansons composées sur place pour louer la bonté de ''PAPA RÉFÉRENDUM » et chanter ses gloires “ ».*

La manipulation des élections

Dans *Témoignages 1946-1976, l'espérance déchue*, le colonel Pressoir Pierre a expliqué avec force détails la contribution décisive de l'Armée d'Haïti à la victoire de François Duvalier aux élections générales du 22 septembre 1957. Il explique qu'il obtint dans ce but le poste de Chef du Service des Recherches criminelles et contribua largement à la mémorable victoire du 22 septembre 1957.

Cet aspect des élections dites dirigées ou officielles en Haïti étant bien connu, il n'y a pas lieu de s'y attarder. Une seule exception durant cette période, les élections générales qui ont porté le père Aristide au pouvoir en 1990.

E.C.

OBITUARY

Bob Poisson, no longer with us

It is with great sadness that we announce the passing of Harry Robert "Bob" Poisson, on Friday, January 14, 2022, after a short illness.

Bob was preceded in death by his father, former army official and Master painter Louverture Poisson; his mother Mary Ann Giancola, his stepfather Joseph Giancola, his sister Mona Poisson Degrammont, his nephew Zachary Poisson and his sister-in-law Kay Spurlock, wife of J. Patrick Poisson.

Bob is survived by his wife and companion of 50 years, May Poisson, born Ramsay, his unique daughter Erika, his brothers and sisters: Leslie Poisson, C. "Poushi" Poisson and spouse Ilana Fox; Jacques Patrick Poisson; Christopher Giancola (spouse Tanya Cherkerzian); Edith Poisson Degrammont (spouse Alphonse Degrammont); Lola Poisson (spouse Raymond Alcide Joseph); Immacula Guerrier, and a host of nephews, nieces, great and great-great nieces and nephews.

In this sorrowful circumstance, the editors of Haiti-Observateur present their sincere condolences to the families affected: Poisson, Giancola, Degrammont, Joseph and Guerrier.

Harry Robert Poisson

May Bob's soul rest in peace!

DE BROSSE & STUDLEY, LLP

Richard A. De Brosse

Attorney at Law

ACCIDENTS * REAL ESTATE MALPRACTICE

182-38 Hillside Avenue **(Suite 103)**

Jamaica Estate, N.Y. 11432

Tel.: 718-658-3000. Fax 658-658-3187

rdebrosse@QueensLegalPlaza.com

Journal 19-26 janvier 2022.qxp_HO 1/19/22 5:09 AM Page 15

GetCoveredNYC
Enskri Jodi a!

Plan asirans sante yo pi abòdab kounye a pase tout lè.

ÈD POU ENSKRIPSYON GRATIS DISPONIB.

Jwenn èd pou ou jwenn yon plan ki bon pou ou.

Rele 311 oswa vizite **nyc.gov/getcoverednyc** pou ou konekte ak yon Espesyalis GetCoveredNYC.

NYC

Journal 19-26 janvier 2022.qxp_HO 1/19/22 5:10 AM Page 16

Sports

MAFFIA DU FOOTBALL HAÏTIEN À L'OEUVRE

Le calvaire de Rosnick Grant

Par Jacques Brave

Dans un précédent article, une question était posée : Pourquoi Rosnick Grant est-il encore vivant ? Plus d'un avaient compris,

Joseph Varieno Saint-Fleur

c'est parce qu'il est protégé par des invisibles. Dans le même texte, j'ai mentionné que le témoignage de la femme arbitre, rencontrée à Thomazeau, en relation avec le dossier de visa des faux arbitres, non approuvés par Mr Rosnick Grant, mérite une enquête spéciale. Cela viendra au moment opportun.

Comment Rosnick Grant vit-il les déboires ?. A-t-il un moral de fer ? Est-il un fervent croyant, comme on le dit ?

Suite à l'article sur les faux arbitres, que les écoles de football ont envoyé au consulat, un ancien dirigeant de la Fédération haïtienne de football (FHF) a confié que M. Grant est victime de son altruisme et de ses argumentations convaincantes, lors des réunions du Comité exécutif (COMEX) de la FHF. À titre d'exemples, cet ancien membre du COMEX a expliqué les faits suivants :

1- Argent sale

L'argent sale joue un grand rôle dans la persécution contre l'ingénieur Grant, qui était aussi en charge, depuis 2016, du programme de licence des clubs. Décidé par la Concacaf et la FIFA, le choix de l'ingénieur Grant a été accepté dans un congrès extraordinaire.

Monique André

Ce programme consiste à contraindre les clubs à se conformer à des règles minimales de gestion. Il a dû faire face à la résistance au changement. C'était pour lui un « *ma swife* » à monter.

L'ex dirigeant explique qu'au moins trois clubs puissants ne se sentaient pas en confiance avec l'ingénieur Grant. Car, leurs dirigeants ne pouvaient pas justifier, dans le budget de ces clubs, les grands moyens de ces derniers.

2- Arbitrage

En réunion du COMEX, quand on veut soulever les nerfs de Grant, dites-lui que tel arbitre est coquin. Même s'il va faire le suivi, pour trouver la vérité, il tempête toujours en demandant des preuves. C'est tout à fait normal et juste de sa part.

L'ex dirigeant a expliqué qu'immédiatement après les élections de 2020, il y a eu une discussion acharnée entre Rosnick Grant, qui exigeait de multiplier par cinq les per diem des matches et les frais d'entraînement des arbitres FIFA et Carlo Marcelin, qui argumentait le contraire, pour des raisons budgétaires. On croyait que les deux hommes allaient en venir aux mains. Pour calmer le jeu, le président Yves Jean-Bart, en grand humaniste et

Carlo Marcelin

visionnaire, a tranché en s'engageant à multiplier par trois, à partir de 2021 les per diem des arbitres ainsi que les frais d'entraîne-

Suite en page 12

L'ASSOCIATION HAÏTIENNE DE PRESSE SPORTIVE DE RETOUR

Un conseil provisoire prend les rênes de l'organisation

Par Ricot Saintil

Sous l'impulsion d'un groupe de journalistes sportifs du pays, s'est tenue, le dimanche 16 janvier 2022, au local de l'ISNAC, une importante réunion autour de la « *renaissance* » de l'Association haïtienne de presse sportive(ASHAPS), à l'arrêt depuis tantôt deux ans. Réduit à une seule personne, Gesner Jean-Marie, devenu secrétaire général de facto depuis la fin du mandat de deux ans (2016-2018) de son comité, cette organisation n'existait que de nom et ne remplissait aucun rôle dans le milieu du sport haitien. Au terme de la rencontre, les journalistes présents ont, de manière démocratique, mis sur pied un « *conseil provisoire* » de sept membres pour redynamiser l'association, et principalement faciliter le retour à la légalité l'ASHAPS en organisant l'élection d'un nouveau comité exécutif, le 24 mai prochain, date du 36e anniversaire de l'institution.

Gesner Jean Marie, journaliste sportif

Kenson Desir, journaliste sportif

Environ quatre-vingt journalistes sportifs se sont retrouvés, le dimanche 16 janvier, en tête à tête, pour discuter des problèmes du secteur sportif, mais surtout pour redonner vie à l'ASHAPS. Fondée le 24 mai 1986, l'Association haïtienne de presse sportive est une institution pionnière dans la vie associative, après la période post-duvaliériste. Constituée, dans sa genèse de journalistes

Suite en page 12

FOOTBALL FÉMININ HAÏTIEN

Les Grenadières, de héros à zéros

Par Jacques Brave

Haïti a été l'un des premiers pays à lancer des filles dans le jeu du football. Le grand atout du football féminin, en Haïti, fut le fait d'avoir eu des animateurs passionnés, un support sans faille d'une presse sportive courageuse et désintéressée, à l'époque; H-O, alors installé en Haïti, avait patronné les compétitions féminines à l'époque. L'apport de toute la communauté de la presse sportive nationale, alors très compétente, très passionnée, très courageuse et n'acceptant aucun compromis avec les dirigeants politiques ou sportifs, pourtant «*chefs*» tout puissants, à l'époque. C'était pourtant le temps où le moindre écart vis-à-vis de l'ordre « *duvaliériste* » ou « *jean-claudiste* » équivalait à l'exil, la révocation pour ceux employés de État.

Les coaches vénézuéliens au Camp Nous avec les U-17; groupe 1.

Une presse sportive, qui n'admettait aucun compromis, au contraire des journalistes, complaisants jusqu'à être lâches «*anti- Haïti* » même, puisque gardant un silence complice devant la mort en cours du sport roi, les scandales préfabriqués, allant jusqu'à même devenir des relais de bandits qui détruisent le sport national, comme Hérode Noël ou Romain Molina.

Pourtant, jamais, depuis 1974, le football n'a connu de si beaux succès, que ces dernières années; encore que l'épopée de Munich 1974 se limitait à l'Équipe nationale masculine seule-

Suite en page 12